

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 8 Mars 2014 - 6 Jourmada el oula 1435 - N° 534 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

**Sellal : 48 wilayas
visitées en 15 mois !**

P. 3



GAÏD SALAH :
Construire
une armée capable
de s'acquitter
de ses missions
constitutionnelles

P. 24



PRÉSIDENTIELLE 2014

Le FLN donne le ton

PP. 4 et 5



Ph. M. Nait Kaci

• Appel aux Algériens à participer «massivement» au scrutin

Toutes les dispositions
prises pour garantir
l'organisation d'une élection
dans la transparence

Page 4



BRAHMI :
«Aucun cas de
dépassement lié à la
collecte des signatures
n'a été notifié à la CNSEL»

Page 4



SCIENCE et VIE

NUTRITION
On ne devrait
pas dépasser
6 morceaux
de sucre par jour

Pages 12-13

HISTOIRE GUELMA :

LA VILLE MARTYRE,
LES HÉCATOMBES
DE MAI ET JUIN 1945

Toute
la jeunesse
décimée,
l'horreur
à Héliopolis

Page 11

ATHLÉTISME

MEETING
NATIONAL
MILITAIRE FÉMININ
La 5^e édition
à Ben-Aknoun

Page 22

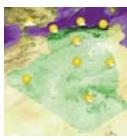
JUSTICE

ALGER
Karim,
violé puis
assassiné

20 ans de prison
ferme pour le criminel

Page 8

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Excepté quelques passages nuageux vers les régions de l'Est, le temps sera généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés (20/30 km/h). La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 23° à Tamanrasset

Temps généralement partiellement voilé. Les vents seront modérés (30/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU 8 MARS

Le TAJ aux Eucalyptus



Le président du parti TAJ, M. Amar Ghoul, présidera ce matin à 9h30 à la salle des fêtes Kheira, commune Les Eucalyptus, les festivités marquant la célébration la Journée internationale de la femme.

L'ANR à Boumerdès



Dans le cadre des préparatifs de la prochaine élection présidentielle et à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, présidera ce matin à 10h30, à la salle des conférences de l'hôtel Soummam, à Boumerdès, la Conférence nationale de la femme.

PLJ

Mohamed Saïd à Saïda



Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Mohamed Saïd, présidera ce matin à 10h, à la maison de jeunes Brini Djilali, dans la wilaya de Saïda, une rencontre avec les militants du parti.

JUSQU'AU 1^{ER} AVRIL À LA GALERIE COULEURS ET PATRIMOINE Yacine Kezas expose

La galerie d'arts couleurs et patrimoine (4 rue Yahia Mzouni, Alger), abrite depuis le 1^{er} mars et jusqu'au 1^{er} avril, l'exposition en solo de l'artiste Yacine Kezas, sous le thème «La femme joyeuse».

JUSQU'AU 9 MARS À BEJAÏA Exposition : « Une image, une femme »

A l'occasion de la Journée mondiale de la femme, Ève se prête au jeu des flashes ! Une exposition collective de photographie, sous le thème « Une image, une femme », est organisée par l'association culturelle photographique Focus d'Ouzellaguen qui se tiendra, pour cette deuxième édition, jusqu'au 9 mars à la maison de la culture de Bejaïa.

CE MATIN AU CAFÉ LITTÉRAIRE DE SÉTIF Conférence de Mansour Hamouda

Le café littéraire de la maison de la culture Houari-Boumediene organise ce matin à 10h une conférence animée par l'écrivain Mansour Hamouda sur l'un de ses ouvrages intitulé "Moi M'sieu..."

Un texte autobiographique quelque peu romancé qui relate l'itinéraire de l'auteur au service de l'enseignement et de l'éducation nationale, étalé sur une quarantaine d'années.

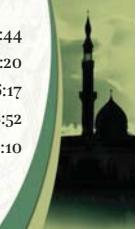


| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 18° | 07° |
| Oran | 24 | 07° |
| Annaba | 17° | 07° |
| Béjaïa | 20° | 06° |
| Tamanrasset | 23° | 07° |

Horaires des prières

Samedi 5 Jourada el oula 1435

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 05:44 |
| Dohr | 13:20 |
| Asr | 16:17 |
| Maghreb | 18:52 |
| Isha | 20:10 |



DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur la médecine générale



Le Dr Hadjij Re-douane, président de la Société algérienne de médecine générale, le P' Arada Moussa, directeur chargé de la formation au ministère de la Santé, le P' Helali Abdellakar, directeur du Centre de pharmacovigilance, D'Acheuk Youcef, chef de département au ministère du Travail et de la sécurité sociale et le P' Seddiki Salah Eddine, SG du ministère de l'Enseignement supérieur et de la re-

cherche scientifique, seront les invités demain dimanche 9 mars à 10h30 du Forum de DK News, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger, pour une conférence-débat sur le thème «La médecine générale, médecine de famille: de la théorie à la pratique en Algérie».

No comment



SPORT EVENT INTERNATIONAL Ce matin à Ben Aknoune

3^{es} foulées des



Gazelles

La 3^e édition des foulées des gazelles algériennes se déroulera ce matin au parc zoologique de Ben Aknoune. Cette course en allure libre (courir ou marcher) d'une distance de 3 km est réservée exclusivement aux femmes âgées de 16 ans et inscrite dans le cadre de la Journée mondiale de la femme.

En marge de cette manifestation, Sport Event international organise deux autres courses, l'une pour les non-voyants et l'autre pour les enfants trisomiques. Les inscriptions se feront le jour

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU 8 MARS

Conférence à l'Aurassi



Le MPA à l'hôtel Safir



Le parti du Mouvement populaire national (MPA), célèbre cet après-midi à partir de 14h à l'hôtel Safir, la Journée internationale de la femme.

L'Union nationale des handicapés rend hommage aux femmes

À l'initiative d'artistes et d'intellectuels et à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, l'Union nationale des handicapés algériens organise aujourd'hui à 14h à la salle des fêtes de Bir Mourad Raïs, à proximité du tribunal de Saïd Hamdine, une cérémonie pour marquer l'événement.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA

Conférence sur la filière du lait

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h30, en son siège (18, rue Mohammed Boudoum, Belouizdad, Alger), une conférence qui portera sur la filière du lait «Production, distribution et prix».

DU 12 AU 22 MARS À LA SAFEX Salon international de l'automobile

La 17^e édition Salon international de l'automobile se tiendra du 12 au 22 mars 2014 au Palais des Expositions (Pins Maritimes, Alger).

RIAD EL FETH 130 exposantes au Salon national de la micro-activité

Près de 130 femmes exposantes venant de toutes les wilayas du pays pour présenter leurs produits, prennent part depuis jeudi dernier et jusqu'à aujourd'hui au Salon national de la micro-activité à Riadh El Feth (Alger).

Ce salon est organisé dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme sous le thème "La femme productive, un acteur du développement local".

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

UNE TOURNÉE NATIONALE INÉDITE

48 wilayas visitées en 15 mois!

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal vient d'achever une tournée nationale inédite qui l'aura mené, en une quinzaine de mois, dans les 48 wilayas du pays, avec la satisfaction déclarée d'avoir compris l'Algérie profonde, ses difficultés et ses réussites, ce qu'elle a réalisé ou manqué et ce à quoi elle aspire.

L'Algérie «est aujourd'hui un grand chantier et le peuple algérien croit maintenant en son développement socio-économique» présent et à venir, a résumé M. Sellal, jeudi à Tipasa, où prenait fin son long périple dont la motivation principale était la nécessité stratégique de rattraper au plus vite les retards accumulés pour pouvoir préserver une «stabilité politique, sociale et sécuritaire chèrement acquise».

«L'Algérie s'est engagée sur la voie du développement, du progrès, de la paix et de la sécurité dans un contexte géostratégique extrêmement tendu, et ce sera difficile de poursuivre notre marche si nous ne parvenons pas à préserver cette stabilité», a soutenu le chef de l'Exécutif en guise de conclusion puisée des réalisités du terrain qu'il a eu à côtoyer pendant ses visites.

Ces dernières lui auront permis d'inspecter les chantiers en cours, dans le cadre de l'exécution du programme du président de la République, mais aussi d'inaugurer aussi bien de grands projets structurants que de petites structures de proximité nécessaires à la création d'activités et au développement humain au niveau local.

Le Premier ministre s'est intéressé plus particulièrement à des secteurs névralgiques mis un peu en retrait des priorités absolues de ces dernières années, à l'instar de l'enseignement supérieur, des infrastructures de santé, de l'agriculture ou encore de l'urbanisme, des domaines où il n'a pas hésité à relever les tares qui peuvent les caractériser et à instruire les cadres concernés d'y re-



médier sans délai.

C'était l'occasion aussi de tester une démarche nouvelle, celle qui a consisté à rencontrer, à chaque escale, les représentants des principales forces vives locales pour les faire participer au débat sur le développement des régions, chacune selon ses potentialités, ses besoins et ses spécificités.

M. Sellal a tiré profit de ces conclaves avec la société civile pour diffuser, avec le style et le langage qui sont les siens, un discours novateur sur la politique économique et sociale du gouvernement, et sa volonté d'améliorer à tout pris les conditions de vie des Algériens pour mieux asseoir les principes de démocratie, de justice, de bonne gouvernance et de liberté d'expression, comme il a eu à l'affirmer à maintes reprises.

La «détermination» des autorités politiques à lutter contre tout ce qui entrave le développement et l'entrée réussie de l'Algérie dans la mondialisation des échanges, en particulier la bureaucratie et la corruption, aura également dominé les interventions de M. Sellal, dont le message était de dire, en définitive, la volonté de son équipe d'aider à renforcer les liens de confiance entre le peuple et ses gouvernements.

Les très nombreux propos et suggestions formulés dans les wilayas par M. Sellal à propos de secteurs comme l'université, les terres agricoles ou les hôpitaux notamment, dénotent visiblement d'une prise de conscience au sein de l'Etat de l'urgence qu'il y a aujourd'hui à opérer les nécessaires rattrapages dans des domaines où les investisse-

ments publics ont été colossaux mais n'ont pas permis d'éliminer tous les dysfonctionnements.

Les programmes complémentaires qui se chiffrent en centaines de milliards de dinars pour les 48 wilayas (à raison de quelque 30 milliards par wilaya), accordés à l'occasion de ces visites, sont destinés précisément à ces actions de redressement de secteurs où les retards peuvent être les plus pénalisants pour la poursuite du développement et la création d'emploi dans chaque wilaya consacrée.

Et comme pour lever tout malentendu ou suspicion à ce sujet, M. Sellal ne cessera de répéter, là où il va, son refus catégorique de se considérer en campagne électorale ou d'accepter l'idée selon laquelle il ne sillonnerait le pays pour «distribuer des enveloppes budgétaires», autrement dit pour tenter d'acheter les consciences à l'approche de l'élection présidentielle du 17 avril. Ses déplacements sont à inscrire, assurait-il, dans l'agenda normal de tout gouvernement normal et résultent, plus précisément, des «orientations du président de la République en faveur de l'intensification de l'action de proximité pour l'inspection des projets», l'accélération du développement et la consolidation de la sécurité retrouvée.

«Nous avons un programme et nous nous sommes engagés devant le Parlement et le président de la République à le réaliser dans les 48 wilayas et les 1541 communes», a asséné M. Sellal au cours de l'une de ses haltes.

Appel aux Algériens à participer «massivement» à la présidentielle 2014

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé hier à Tipasa les citoyens algériens à participer "massivement" à l'élection présidentielle du 17 avril 2014. "J'appelle tous les citoyens algériens à participer massivement à la prochaine élection présidentielle pour exprimer librement leur volonté et leur choix en consécration de l'Etat de droit", a indiqué M. Sellal lors d'une rencontre avec les élus locaux et la société civile en marge de sa visite de travail dans la wilaya. "Nous sommes condamnés à réussir ce rendez-vous électoral, car nous avons tous les moyens d'y arriver, de même le peuple est tout à fait conscient des enjeux", a-t-il affirmé, soulignant que "notre mission est d'élever un Etat fort et stable capable de construire une économie concurrentielle". M. Sellal a déclaré que l'Etat a pris "toutes les dispositions visant à garantir l'organisation d'une présidentielle dans la transparence". Il a rap-

pelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est engagé à ce que le scrutin du 17 avril prochain se déroule dans la "transparence" et a instruit tous les responsables à tous les niveaux à veiller à l'application stricte de la loi.

Le Premier ministre a exhorté, à cette occasion, "ceux qui appellent à la fitna et les aventuriers à faire primer l'intérêt du pays sur toute autre considération", affirmant que "tous ceux qui usurpent la démocratie devront répondre de leurs actes". "Nous avons appris à vivre dans la paix et nous allons lutter pour la conserver.

Il n'est pas question de revenir en arrière, car nous allons nous mobiliser pour conserver la paix, la stabilité à travers l'accomplissement de notre devoir électoral dans l'intérêt suprême de l'Algérie ni plus ni moins", a-t-il dit.

APS

«Marathon Man»

Boualem Branki

Et voilà! La boucle est bouclée. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, tel un marathonien au long cours, vient de boucler dans la wilaya de Tipasa un périple national qui l'aura mené pratiquement dans toutes les wilayas du pays. Il a ainsi, avec beaucoup de conviction, effectué des visites de travail dans toutes les wilayas, 48 pour donner le chiffre exact, dans le cadre du suivi du programme social et économique du président Bouteflika.

Une à une, il a inspecté et inauguré dans les 48 wilayas des projets de développement local, des projets sociaux, des projets pour des lendemains meilleurs de populations parfois démunies de l'essentiel. Dans la foulée, il a donné de la mesure et le "tempo" au rythme des réalisations socio-économiques, au développement local et, surtout, rassuré les populations de la volonté de l'Etat de rester là, à leurs côtés, d'être à leur écoute et de donner suite à leurs doléances.

Le Premier ministre vient en réalité de terminer un long cycle, certes fatigant, harassant, mais combien enrichissant pour l'homme, qui aura côtoyé comme nul autre responsable, pratiquement les Algériens, simples citoyens ou cadres, étudiants mais également chômeurs, au cours de ces sorties sur le terrain du développement local.

Tipasa aura été ainsi le point de chute d'un effort particulier, jamais effectué par un Chef de gouvernement algérien, et dans le monde d'ailleurs, qui l'aura mené pratiquement par monts et par vaux dans toutes les contrées du pays afin de mesurer ce qui a été fait pour améliorer les conditions sociales des Algériens, et corriger ce qui doit être corrigé pour que le développement et la croissance économique soient équilibrés, à la mesure de l'énorme investissement humain mis dans la balance pour que le programme quinquennal de développement du Président soit exécuté de la meilleure des manières et dans les délais impartis.

Car, à travers une enveloppe financière de 286 milliards de dollars, il s'agissait de donner des résultats tangibles et palpables aux projets de développement social et économique contenus dans ce programme.

Les visites de travail du Premier ministre sur le terrain, dans les 48 wilayas, sont ainsi comme une sorte d'analyse, d'examen et de suivi au plus haut niveau de l'Etat des projets de développement contenus dans le programme du président, et qu'il s'agit de concrétiser. C'est en quelque sorte un défi jamais réalisé jusqu'à présent: faire le point de situation des grands projets structurels (habitat, routes, AEP, grande hydraulique, agriculture, transports,...) que s'est donné M. Sellal et qu'il vient de réaliser, d'achever. Une gageure également que de tenir, à chaque fin de visite, une réunion-débat avec la société civile ou les représentants des populations locales, de chaque wilaya, et de discuter des problèmes vraiment particuliers de chaque région d'Algérie. Et de trouver les réponses justes, les bonnes solutions, sinon de prendre en charge les doléances et les attentes de citoyens.

La fin de ce cycle de visites de travail sur le terrain de M. Sellal coïncide par ailleurs avec la fin d'un mandat présidentiel riche en réalisations socio-économiques. Le suivant le sera tout autant.

PRÉSIDENTIELLE 2014



Toutes les dispositions prises pour garantir l'organisation d'une élection dans la transparence

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé jeudi à Tipasa que l'Etat avait pris toutes les dispositions à même de garantir l'organisation dans la transparence de l'élection présidentielle du 17 avril 2014.

Tout en appelant les citoyens à participer «massivement» à cette élection, pour «exprimer librement leur volonté et leur choix», M. Sellal a rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est engagé à ce que le scrutin se déroule dans la «transparence» et a instruit tous les responsables à tous les niveaux à veiller à l'application stricte de la loi.

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec les élus et les représentants de la société civile de la wilaya de Tipasa où il était en visite de travail, le Premier ministre a mis en garde aussi «ceux qui appellent à la fitna et les aventuriers» contre toute atteinte à la stabilité du pays à la veille de la présidentielle.

«L'Algérie s'est engagée sur la voie du développement, du progrès, de la paix et de la sécurité dans un contexte géostratégique extrêmement tendu et ce sera difficile de poursuivre notre marche si nous ne pourrons pas préserver la stabilité que tentent de compromettre les partisans de la fitna et les aventuriers», a fait observer M. Sellal. «La démocratie ne peut mener à la fitna tout comme le passé ne saurait ressurgir», a encore

asséné le Premier ministre. «Nous avons appris à vivre dans la paix et nous allons lutter pour la conserver», a-t-il dit, affirmant qu'il n'est pas question de revenir en arrière.

«Nous allons nous mobiliser pour conserver la paix et la stabilité à travers l'accomplissement de notre devoir électoral dans l'intérêt supérieur de l'Algérie, ni plus ni moins», a encore asséné M. Sellal.

La visite du Premier ministre à Tipasa marque aussi l'achèvement d'une tournée à travers les 48 wilayas du pays. Evaluant cette tournée, M. Sellal a souligné que l'Algérie «est un grand chantier et le peuple algérien croit aujourd'hui en son développement socio-économique».

Toutefois, il a indiqué avoir relevé plusieurs lacunes et problèmes lors de ces visites. «Nous allons faire face à ces problèmes et y mettre fin», a-t-il soutenu, car «il faut que le développement du pays soit hors du secteur des hydrocarbures et les efforts déployés vont dans ce sens».

Le Premier ministre a salué en outre les efforts de l'Exécutif et s'est «félicité» dans le même contexte des réalisations accomplies en Algérie.

Il a indiqué que de l'Algérie d'aujourd'hui «est reconnue au niveau international et constitue une référence politique et géostratégique», ajoutant qu'il s'agit d'une «reconnaissance dont le mérite revient aux hommes».

BRAHMI: «Aucun cas de dépassement lié à la collecte des signatures n'a été notifié à la CNSEL»

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril (CNSEL), Brahmi Lachemi a affirmé, mercredi à Alger, que la commission «n'a été saisie d'aucun cas de dépassement», lié à la collecte des signatures pour la constitution du dossier de candidature à la prochaine présidentielle.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'études organisée par la CNSEL, M. Brahmi qui répondait à une question sur d'éventuels dépassements lors de la collecte de signatures a répondu: «Concernant les signatures, nous n'avons, jusqu'à présent, été saisie d'aucun cas de dépassement de ce genre. Officiellement, la CNSEL n'a été saisie par

aucune partie au sujet de la collecte des signatures». «Tout candidat ou parti participant à la Présidentielle est en droit de saisir la commission», a-t-il souligné ajoutant que «les magistrats examineront ces requêtes et prendront les décisions adéquates». «Si les cas de dépassements sont avérés, le parquet compétent sera à son tour saisi et décidera des suites à donner», a poursuivi M. Brahmi.

«Les voies de saisine de la CNSEL qui jouit, elle-même, du droit d'auto-saisine sont fixés par la loi», a-t-il précisé, soulignant que «la personne ou la partie désignant la commission doit le faire par écrit et si appartenant à la CNSEL de mener des enquêtes et de prendre les mesures qui s'imposent». «La commission a déjà

entamé son travail élargi à travers tout le territoire national au niveau de ses 69 sous-commissions locales», a poursuivi M. Brahmi précisant que «les sous-commissions chargées de cette opération à l'étranger seront bientôt installées après que le départ des magistrats membres de ces sous-commissions qui se sont dirigés, mercredi matin, vers de Paris, Marseille (France), Tunis et Washington (Etats-unis).

«La CNSEL travaillera en coordination avec la Commission nationale indépendante de surveillance des élections (CNISEL), composée de représentants de candidats et des partis participant à cette élection», a-t-il souligné.

APS

CAMPAGNE DE SOUTIEN AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA: CONFÉRENCE DE PRESSE DU SG DU PARTI DU FLN «Chaque parti doit s'appuyer sur son propre programme»

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) Amar Saâdani a affirmé hier à Alger que chaque parti qui soutient la candidature du président Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat doit mener sa propre campagne en s'appuyant sur son propre programme.

M. Saâdani a indiqué dans une conférence de presse à l'issue de la rencontre nationale sur les jeunes que «le FLN mène seul sa campagne avec son propre programme», ajoutant que chaque parti qui soutient la candidature de M. Bouteflika doit faire de même sauf dans le cas où sont organisés des meetings qui regrouperont tous les partis. Rendant à une question sur la position de certains partis d'opposition qui dénoncent «la fraude à travers la collecte de signatures en faveur du candidat

Bouteflika dans certaines daïras», M. Saâdani a précisé que la seule partie habilitée à confirmer le bien fondé de ces allégations est le Conseil constitutionnel. «Le dernier mot reviendra au peuple», a-t-il assuré.

S'agissant de ceux qui appellent au boycott, Saâdani a estimé que ces derniers «fuient le verdict des urnes. Ce sont des personnes qui ne croient pas en leur popularité».

Le secrétaire général du FLN a précisé que les militants de tous les partis qui soutiennent le Président

Bouteflika seront mobilisés pour la surveillance des urnes le jour du scrutin, appelant l'opposition à faire de même. A la question de savoir qui sera le directeur de campagne du candidat Bouteflika, M. Saâdani a précisé que la décision revenait au Président.

A propos de la santé du Président et de sa capacité à assumer un quatrième mandat, M. Saâdani a souligné que le peuple répondra à ces questions le 17 avril prochain, précisant que la santé du président «s'améliore».



L'engouement des jeunes

preuve vivante de notre engagement pour la stabilité, la sécurité et le développement.

Tout le monde, peut constater, de visu, les réalisations des quinquennats d'Abdelaziz Bouteflika depuis 1999. C'est réel, concret, palpable». Amar Saâdani a ensuite demandé aux jeunes militantes et militants d'agir partout où ils se trouveront pour convaincre les jeunes et les moins jeunes, les femmes de voter en masse le 17 avril.

A cet effet, le porte à porte, le bouche à oreille, des guides de discussion et d'échanges sont souhaités pour donner toutes les informations aux citoyens.

Le débat est donc privilégié et le respect des autres candidats est la règle.

Amar Saâdani annonce que chaque mouhafadha aura sa cellule jeunesse dotée d'un ordinateur et d'une ligne Internet pour être dans le débat

Enthusiasme et fidélité

Les membres du BP, du CC, les parlementaires présents à cette importante manifestation ont été agréablement surpris par l'enthousiasme de la jeunesse du FLN à reprendre en écho les mots de soutien d'Abdelaziz Bouteflika.

Dans une allocution d'ouverture, M. Zéhali, le responsable de la jeunesse et des étudiants au parti du FLN a félicité ces jeunes pour leur disponibilité et a annoncé que durant 10 jours, du 11 au 21 mars, à la veille de la campagne officielle des candidats, les rencontres régionales auront lieu, à Tarf, Mila, Biskra, Boumerdès, Médéa, Sidi bel Abbès, Mascara, etc.

La jeunesse FLN est mise à contribution, elle se formera dans l'action.

O. Larbi

**PRÉSIDENTIELLE
2014**

Boualem Branki

Avec la clôture du dépôt des dossiers de candidature des potentiels candidats, la présidentielle 2014 est lancée. Au total, ils sont douze postulants à la candidature à cette élection prévue au mois d'avril prochain.

Douze candidats dont les dossiers sont actuellement en train d'être vérifiés par le staff du Conseil constitutionnel qui devra, dans dix jours, rendre sa copie et annoncer officiellement les candidats qui seront effectivement dans la course à la présidentielle d'avril 2014. D'ici là, il faut patienter pour connaître les candidats, mais le travail des différentes instances de préparation et d'organisation du scrutin se poursuit. Les Etats-majors et les permanences des douze candidats à la candidature travaillent de leur côté d'arrache pied pour être prêts pour le départ de la campagne électorale. En somme, les préparatifs de cette échéance politique se déroulent dans de bonnes conditions, selon le timing édicté par la loi électorale et même dans un climat politique bouillonnant avec d'un côté les appels au soutien au candidat Bouteflika, de l'autre les opposants à un quatrième mandat du président Bouteflika. Une ambiance tout à fait normale, démocratique, puisque chaque camp s'exprime comme il l'entend, en attendant les résultats du Conseil constitutionnel. Alà fin de sa visite jeudi



à Tipasa, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a rappelé que l'Etat a pris toutes les dispositions pour garantir les conditions de transparence de ce scrutin. Il a appelé également les algériens à aller voter pour «exprimer librement leur volonté et leur choix», et a affirmé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est engagé à ce que le scrutin se déroule dans la «transparence».

Le président a même appelé tous les responsables à tous les niveaux à veiller à l'application stricte de la loi, selon M. Sellal. C'est en somme là un gage de crédibilité pour cette élection que les responsables chargés de son application, son organisation et son suivi doivent tenir et mettre en œuvre, pour le bien de la démocratie, pour l'Algérie, pour les sacrifices des algériens. Mais également pour que le processus des réformes engagées et appliquées par le

président Bouteflika ne soit pas un simple voeu pieux mais bien la réalité politique empreinte de démocratie, de bonne gouvernance qui renvoie l'Algérie pour les milieux politiques étrangers. D'autant que cette élection présidentielle est surveillée par les milieux politiques étrangers et qui constituent un sérieux test pour l'Algérie dans la voie de la démocratie, de l'alternance politique et la stabilité de ses institutions.

L'Algérie d'aujourd'hui «est reconnaissable au niveau international et constitue une référence politique et géostratégique», a rappelé à Tipasa le Premier ministre. Une avancée majeure qui doit être accompagnée par d'autres victoires sur le front politique, mais également économique et social, d'où l'importance de la tenue dans ce bonnes conditions électorales de cette présidentielle 2014.

TENTATIVES DE DESTABILISATION Les algériens ne sont pas dupes

Kamel Cherif

L'Etat avec toute son autorité défendra la paix chèrement recouverte par l'Algérie. Personne et aucune partie n'ont le droit de toucher ou de porter atteinte à la stabilité de l'Algérie. Le message ou plutôt la mise en garde émane du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui parle au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'approche de l'élection présidentielle et l'entrée en lice de 12 candidats dont le Président Bouteflika, semblent réveiller les anciens démons. Ce qui se passe actuellement en Algérie, avec l'organisation d'un semblant de manifestations contre la candidature du Président Bouteflika, nous rappelle étrangement ce qui se produisait en Tunisie, en Egypte et en Libye et ce qui

se passe en Ukraine et au Venezuela. Or, l'Algérie a vécu ces situations en 1988 avec les conséquences désastreuses qu'a connues le pays par la suite. Les initiateurs de ces manifestations sont les mêmes que ceux qui sortaient les samedis ayant coïncidé avec «le printemps arabe».

Ceux-là avaient été désavoués par la population, laquelle tenait à la quiétude du pays et à sa stabilité, sachant que les années de violence avaient plongé l'Algérie dans une crise profonde. Cela avait failli emporter dans son sillage la République et ses fondements.

Aujourd'hui, l'Algérie, grâce à ses institutions et sa stabilité retrouvée, est sur la voix du développement et de la modernité. Il serait ainsi regrettable de parasiter tous ces efforts et acquis, réalisés au prix de douleurs et sacrifices.

Ceux qui s'opposent à un

quatrième mandat du Président Bouteflika ont toute la latitude de l'exprimer à l'occasion du scrutin du 17 avril prochain. La violence et l'instabilité n'ont plus de place en Algérie, après une décennie ayant endeuillé des milliers de familles et dont les plaies ne sont pas totalement pansées.

Il faut relever qu'après ce qui est appelé le «printemps arabe», une autre vague de contestation s'empare de pays bien précis. La mèche de l'Ukraine a été allumée après celle de la Syrie, sans parler de l'Egypte, la Tunisie et la Libye. L'Ukraine est, faut-il le rappeler, un pays voisin d'une puissance mondiale, en l'occurrence la Russie à travers laquelle la menace de l'ancienne Union soviétique est toujours perçue. Il en est de même pour le Venezuela, pays du regretté charismatique et leader Hugo Chavez.

Il semble que l'Algérie,

entourée par le brasier du Sahel, fait partie d'un plan de destabilisation. En témoigne les nombreuses attaques aux frontières et l'agression de Tiguentourine sans évoquer les tentatives d'introduction des tonnes de cannabis à travers les frontières, sachant que les narcotrafiquants sont alliés avec les terroristes et les trafiquants d'armes. Cela qui explique aussi les mises en garde du président de la République, lors de son discours prononcé à Sétif le 19 mai 2012. Il avait mis en garde la jeunesse algérienne contre les menaces auxquelles fait face le pays.

En ce sens, la jeunesse algérienne doit rester sur ses gardes et ne pas céder à des manipulations qui visent, à travers entre autres l'opposition à un quatrième mandat, l'Algérie et ses institutions. La menace est réelle et la vigilance doit être de mise.

Un message clair et net

Walid B

Ceux qui tentent de semer la fitna parmi le peuple et porter atteinte à la stabilité du pays, doivent comprendre que l'Etat ne se laissera pas faire et saura mettre en échec les plans de ces aventuriers.

Le message du Premier ministre, Abdelmalek Sellal a été clair à ce sujet et ne souffre d'aucune ambiguïté.

A la veille d'une échéance aussi importante pour l'avenir du pays, les tenants de la destabilisation et de la division qui se sont habitués à pêcher dans les eaux troubles tentent ces jours-ci de revenir à la charge après avoir subi un cuisant échec dans leurs précédentes tentatives à Ouarzazate, Ghardaia et dans d'autres régions du pays. Ils veulent mettre à profit le scrutin du 17 avril pour actionner leurs plans macabres. Cette fois, ils ont choisi un bien malin subterfuge pour monter au créneau : la candidature du président Bouteflika. Ils veulent empêcher le chef de l'Etat de briguer un 4ème mandat, alors que la Constitution l'autorise à le faire et qu'il a été sollicité par des milliers de citoyens à poursuivre son œuvre de paix et de réconciliation, son processus de réformes et son programme de développement.

Pour le Premier ministre, ceux qui appellent à la fitna et les aventuriers qui veulent porter atteinte à la stabilité du pays à la veille de l'élection présidentielle du 17 avril, doivent comprendre que l'Algérie s'est engagée sur la voie du développement, du progrès, de la paix et de la sécurité dans un contexte géostratégique extrêmement tendu. Il sera difficile, dira-t-il, de poursuivre notre marche si nous ne pourrons pas préserver la stabilité que tentent de compromettre les partisans de la fitna et les aventuriers.

Et d'ajouter que la démocratie «ne peut mener à la fitna tout comme le passé ne saurait ressurgir».

Le Premier ministre a appelé par la même occasion les citoyens Algériens à participer massivement à ce scrutin pour exprimer librement leur volonté et leur choix en consécration de l'Etat de droit.

«Nous sommes condamnés à réussir ce rendez-vous électoral, car nous avons tous les moyens d'y arriver, de même le peuple est tout à fait conscient des enjeux», a-t-il affirmé, soulignant que «notre mission est d'édifier un Etat fort et stable capable de construire une économie concurrentielle».

Sellal a déclaré que l'Etat a pris «toutes les dispositions visant à garantir l'organisation d'une présidentielle dans la transparence», rappelant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est engagé à ce que le scrutin du 17 avril prochain se déroule dans la transparence et a instruit les responsables à tous les niveaux de veiller à l'application stricte de la loi.

Pour de nombreux observateurs politiques, Bouteflika n'avait d'autre choix que présenter sa candidature devant l'insistance de la société civile et ce, dans l'intérêt supérieur du pays, pour préserver les acquis de la paix et de la stabilité, mais aussi pour barrer la route aux aventuriers qui guettent la moindre occasion pour porter atteinte à la stabilité de l'Algérie et à l'unité de son peuple.

Ces arguments ont été d'ailleurs largement explicités par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a indiqué que la décision du président de la République est intervenue «suite aux nombreuses sollicitations exprimées par des citoyens rencontrés lors de nos sorties sur le terrain à travers les 46 wilayas visitées jusqu'à présent». Selon le Premier ministre, la conjoncture actuelle «nous appelle à mettre l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération» et l'Algérie doit poursuivre son développement «en valorisant les acquis enregistrés les domaines». Le Premier ministre n'a pas tardé d'éloges sur le chef de l'Etat, le qualifiant même d'«homme de référence pour beaucoup de pays, notamment ceux du Sahel qui traversent des difficultés sécuritaires politiques».

Les Algériens sont aujourd'hui plus que jamais convaincus que l'élection présidentielle du 17 avril prochain est un rendez-vous à ne pas rater pour consolider l'unité nationale, la stabilité du pays, préserver les acquis liés à la paix et au développement et consacrer, de manière définitive, les principes de la démocratie et de l'Etat de droit.

VISITE DU MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : «Le statut particulier du secteur sera étudié dans le calme et la sérénité»

Parmi les annonces du ministre de la formation professionnelle, M. Nourredine Bedoui, en visite de travaille et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, jeudi dernier, l'étude prochainement avec les associés sociaux dans le calme et la sérénité du statut particulier du personnel du secteur.

Le ministre a annoncé aussi que l'année 2014 sera une année par excellence de «formation des formateurs». «Un simple transfert de connaissances, quel que soit son niveau de performance, ne suffit pas pour faire adhérer les gens à ces nouvelles orientations professionnelles. L'objectif de formateur consiste donc à leur fournir des connaissances et des repères professionnelles fiables, qui vont leur permettre de construire un ensemble cohérent des compétences opérationnelles», dira le ministre qui ajoute que cette étape constitue l'ancre définitif des compétences de formateur capable de former dans le domaine de sa spécialité, de prospecter efficacement auprès des entreprises pour trouver un emploi de formateur interne ou externe ou de commercialiser leurs prestations de formation formateur, pour ceux qui ont pour ambition de créer leur activité de formateur.

Pour ce qui est de la visite, M. Bedoui, s'est rendu dans plusieurs communes de la région à Khellil où il a inauguré un CFPA. A El Achir, Mansoura et Bordj Bou-Arréridj, le ministre a inspecté plusieurs établissements de son secteur. Le ministre a insisté sur les nouvelles spécialités dont l'introduction doit obéir, selon lui, à la stratégie du secteur sous-tendant une politique qui consacre «davantage de place au développement du partenariat avec le secteur économique visant à accompagner le développement de l'économie, notamment à travers de nouvelles activités par le biais d'une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises créatrices d'emploi pour les jeunes et les caractéristiques de la wilaya». Dans ce cadre, le ministre a assisté à la signature de plusieurs conventions avec des opérateurs privés.

Le ministre a d'autre part annoncé que la wilaya de Bordj Bou-Arréridj va être dotée d'un institut national spécialisé dans le domaine de l'électronique.

Mouad B.

PRISE EN CHARGE DES JEUNES SORTANT DES INSTITUTS Une convention avec Condor

Nourredine Bedoui, a insisté, jeudi à Bordj Bou-Arréridj, sur la «nécessité d'impliquer les entreprises économiques dans la qualification des stagiaires» de la formation professionnelle.

Le ministre a estimé, dans ce contexte, au cours de sa visite dans cette wilaya, que «chaque entreprise est en mesure de prendre en charge, dans sa spécialité, une partie des jeunes diplômés de la formation professionnelle pour les qualifier, ce qui ne manquera d'avoir des effets bénéfiques sur l'économie nationale».

En marge d'une cérémonie de signature d'une convention entre le groupe Condor, une entreprise privée spécialisée dans la fabrication d'équipements électroniques, et la direction de la formation professionnelle de Bordj Bou-Arréridj portant sur la prise en charge des jeunes sortant des instituts, le ministre a estimé qu'un tel accord est «un modèle de partenariat gagnant-gagnant».

M. Bedoui a également indiqué que son département ministériel «œuvre à rapprocher les stagiaires de la formation professionnelle du secteur économique», de même qu'il «poursuit ses efforts en vue d'une meilleure formation des formateurs, dans l'optique d'améliorer le niveau d'acquisition des connaissances et de maîtriser des stagiaires».

Le ministre a annoncé, à cette occasion, la création d'un «centre d'excellence» à Bordj Bou-Arréridj, dans le domaine des énergies solaires avec spécialité pour les cellules photovoltaïques. Il a considéré, à ce propos, que ce centre «donnera sans doute un élan à l'investissement» dans la wilaya des Bibans. M. Bedoui s'est rendu, dans le cadre de cette visite de travail, dans la commune de Khelil où il a inauguré un centre de formation professionnelle, avant de se déplacer dans la commune de Mansoura où il a présidé l'entrée en fonction de l'extension du centre de formation. Le ministre avait auparavant inspecté deux centres dans la commune de Bordj Bou-Arréridj où il s'était entretenu avec le personnel d'encadrement.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME: M. Ould Khelifa appelle à lutter contre les mentalités archaïques

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a appelé jeudi à Alger à «lutter contre les mentalités archaïques» qui entravent l'épanouissement de la femme et réduit ses chances de percer dans différents domaines.



Intervenant lors d'une cérémonie organisée par l'APN en l'honneur de moudjahidate parlementaires à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, M. Ould Khelifa a souligné que «la véritable égalité est celle qui fait valoir la compétence» appelant à lutter contre «les mentalités archaïques qui confinent le rôle de la femme dans certains domaines précis».

M. Ould Khelifa a rappelé les «réalisations» accomplies par la femme algérienne notamment parlementaire estimant que ces réalisations étaient le fruit des réformes politiques engagées par le président de la République en faveur de la femme algérienne en portant sa représen-

tation à hauteur de 30% dans les assemblées élues. Il a indiqué dans ce sens que l'Algérie s'apprête à vivre un événement «décisif» qui est l'élection présidentielle à laquelle la femme doit participer «massivement».

M. Ould Khelifa a par ailleurs souligné que les importants acquis réalisés par l'Algérie «exigent de toutes les composantes de la société» de choisir la personne qu'ils jugent la plus apte à diriger le pays et à préserver la paix et la stabilité» dont jouit le pays aujourd'hui grâce à «la politique judicieuse» du président Bouteflika. Deson côté, la vice-présidente de l'APN chargée de la Communication, de la Culture et de la

Formation, Salima Othmani a rendu hommage aux moudjahidate parlementaires distinguées lors de cette cérémonie (Leïla Tayeb, Zohra Drif-Bat, Zohra Guerrar et Zhor Oumissi) et qui ont ouvert la voie aux femmes de l'Algérie indépendante pour assumer de hautes responsabilités. Elle a estimé que les défis auxquels l'Algérie est confrontée aujourd'hui aux niveaux régional et international «exigent de nous (parlementaires) de fournir davantage d'efforts pour préserver notre pays contre toutes les menaces». «Certes nous ne pouvons pas partager toujours les mêmes avis, mais notre position doit être unifiée quand l'intérêt de l'Algérie est en jeu», a-t-elle soutenu.

124 574 femmes exercent dans le commerce

Le nombre de femmes commerçantes a atteint 124.574 à fin février 2014, soit 7,5% du total des personnes physiques inscrites au registre du commerce et 5,1% des personnes morales (gérantes de sociétés), indique un bilan du Centre national du registre du commerce (CNRC). Sur 1.695.814 commerçants inscrits au CNRC à fin février dernier, 124.574 sont des femmes, dont 116.934 personnes physiques et 7.640 personnes morales, selon les statistiques de cet organisme.

Les créneaux professionnels exercés par la femme algérienne relèvent de toutes les activités, à l'exception des professions libérales, de l'artisanat, des métiers et des activités agricoles encadrées par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers.

Le nombre de femmes commerçantes est passé, en 2006, de 98.117 à 115.741 en 2011 avant d'atteindre 116.474 en 2012 et 123.157 en 2013, une évolution de 26,9% en huit ans (2006-2014), relève encore la même source.

«L'évolution, même timide, des inscriptions des femmes au registre du commerce est notamment le fait des facilitations introduites ces dernières années par les dispositifs de soutien aux jeunes entrepreneurs dans le cadre de l'ANDI, l'ANSEJ, la CNAIC et l'ANGEM», estime-t-on. Par wilaya, Alger vient en tête avec un nombre de 12.962 femmes commerçantes soit 10,41% du total national, suivie d'Oran 8.062, soit

6,47%. Un total de 4.961 femmes sont inscrites au registre du commerce dans la wilaya de Tlemcen, soit un taux de soit 3,98% du nombre total des commerçants à l'échelle nationale, alors qu'à Constantine ce taux est de 3,83% avec 4.767 femmes exerçant des activités commerciales. «Hormis Bordj Bou-Arréridj, Tindouf et Illizi, il existe dans les autres 34 wilayas entre 1.000 et 3.000 femmes commerçantes», indique le document du CNRC qui relève que comparativement à la population totale nationale (37,8 millions d'habitants), «il y a une femme commerçante inscrite au registre du commerce pour 298 habitants».

Par ailleurs, les activités économiques les plus répandues chez les femmes commerçantes ou chefs d'entreprises sont le commerce de détail, les services, l'industrie, la boulangerie-pâtisserie, le BTTPH et l'import-export.

En effet, 47,8% des 116.934 femmes commerçantes constituées en personnes physiques en Algérie exercent dans le commerce de détail alors que 38,5% sont dans le domaine des services.

Pour ce qui est des entreprises gérées par des femmes (7.640), selon le bilan du CNRC, les activités sont exercées pour l'essentiel dans les services (38,3%), l'industrie et le BTTPH (24,9%) et l'import-export (19,2%).

PROJET DE LOI RELATIF AUX RESSOURCES BIOLOGIQUES: Création d'une instance nationale des ressources biologiques

Le projet de loi relatif aux ressources biologiques permettra la création d'une «instance nationale des ressources biologiques», a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalila Boudjemaa, lors de sa présentation du projet devant la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors de la présentation du projet devant la commission présidée par Tayeb Badi, la ministre a précisé que cette loi porte essentiellement sur «la création d'une instance nationale des ressources biologiques» qui prendra en charge l'examen de toute demande d'acquisition, de circulation, de transport et de valorisation de ces ressources.

Mme Boudjemaa a souligné l'importance de ce projet qui a pour objectif la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité qui né-

cessite la mise en place d'un cadre juridique pour la préservation du patrimoine national, à savoir la faune et la flore et les micro-organismes, rappelant l'adoption par l'Algérie en 1995 de la Convention sur la biodiversité.

Le projet de loi relatif aux ressources biologiques vise également l'élaboration et l'application des règles pour l'acquisition des ressources biologiques et des connaissances y afférentes ainsi que le développement des mécanismes idoines pour le partage équitable des bienfaits de leur utilisation», a expliqué la ministre.

Il s'agira également d'éviter le «piratage biologique» à travers un contrôle vigoureux sur l'acquisition des ressources biologiques, le transport des gènes depuis l'Algérie vers une autre destination, la préservation nationnelle des ressources et la valorisation de certains éléments à travers la recherche et le développe-

ment, a indiqué la première responsable du secteur.

Le projet de loi définit en outre les conditions d'acquisition des ressources biologiques pour lutter contre les pratiques illégales dans ce domaine. Des sanctions sont prévues dans ce cadre en cas de non-respect des engagements par les utilisateurs.

Les membres de la commission ont souligné l'importance de protéger certaines espèces animales et végétales en voie d'extinction et de différencier entre l'exploitation scientifique et commerciale des ressources biologiques outre la formation et la qualification du facteur humain en la matière.

Par ailleurs, les participants ont évoqué la question relative à la protection de certaines espèces de poisson de la pollution ainsi que la dynamisation du développement durable dans le cadre de l'économie verte.

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

La réalisation du nouveau terminal à conteneurs de Djen Djen confiée au Sud-coréen Daewoo

L'entreprise portuaire de Djen Djen et le Sud-coréen Daewoo viennent de signer un contrat pour la réalisation d'un terminal d'une capacité de deux millions de conteneurs par an, a-t-on appris hier du directeur des études et du développement de cette entreprise, M. Boubidi Kamel.

Le projet, dont les travaux vont bientôt démarrer, fait partie d'un programme de développement du port de Djen Djen qui ambitionne de devenir le premier port de transbordement de conteneurs en Algérie, a précisé à l'APS M. Boubidi en marge du Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers de Hassi Messaoud.

Le coût de réalisation du terminal oscillerait entre 60 et 70 milliards de DA, selon ce responsable. Le fonds national de l'investissement participera au financement de ce projet à hauteur de 39 milliards de DA, par un crédit qu'il va accorder au port de Djen Djen avec des conditions avantageuses.

Le terminal qui sera géré par la fi-

liale algérienne de DP World sera une véritable porte ouverte sur la méditerranée et pour les pays du Sahel via la transsaharienne, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable le port s'attèle également à gagner un autre type de trafic qui est le transit du minerai destiné au complexe sidérurgique qui sera construit à Bellara (Jijel).

Le port va faire transiter environ 7 millions de tonnes de minerai par an sous forme de pellets au complexe, dont la création est effective avec un partenariat algéro-qatari.

L'entreprise portuaire de Djen Djen ambitionne de s'adjuger la plus grosse part du trafic céréalier national grâce à la réception prochaine du

terminal céréalier de GMS (Les Grands moulins du Sud) et au programme d'investissement de l'OACI qui a acquis de nouveaux équipements de déchargement des céréales et un terrain dans la wilaya de Jijel, selon le même responsable.

Le dynamisme du port de Jijel et sa capacité à générer des activités lui permettront de concurrencer celui de Tanger, a-t-on souligné de même source. La vocation du port a été confirmée par le développement du trafic des céréales, des pipes et tubes et récemment des véhicules, dont le tonnage traité a été impressionnant et a complètement bouleversé l'économie de la région.

Le pétrole évolue en deux directions

Les prix du pétrole ont évolué en deux directions affichant une légère baisse à Londres, alors qu'ils ont gagné quelques cents à New York, dans un marché suspendu à la publication du rapport mensuel sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis, premier consommateur mondial de brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a reculé de 22 cents à 107,88 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a progressé de 4 cents, à 101,60 dollars.

«Les acteurs du marché (pétrolier) vont se tourner vers les données macroéconomiques, avec le rapport sur l'emploi américain» attendu vendredi au milieu d'après-midi, ont commenté des analystes. «Un renforcement du dollar pourrait rajouter un peu de pression sur le brut, selon comment ressort le rapport», a-t-on ajouté.

Si les chiffres de l'emploi étaient meilleurs qu'attendus, cela conforterait la politique de réduction des aides monétaires de la Réserve fédérale américaine (Fed), renforçant donc le dollar. En effet, la valeur de la monnaie américaine se trouvant diluée par les injections massives de liquidités de la Fed (actuellement de 65 milliards de dollar par mois), la perspective de leur disparition à terme soutient le billet vert. Et un dollar plus fort rendrait le baril libellé dans la monnaie américaine plus coûteux pour les investisseurs munis d'autres devises. Par ailleurs, «le marché gardait un oeil sur les développements en Ukraine», rappellent d'autres spécialistes. La Crimée, péninsule ukrainienne de deux millions d'habitants en majorité russophone, a demandé jeudi Vladimir Poutine son rattachement à la Russie, nouvelle étape vers une partition de l'Ukraine. Cette annonce a été suivie dans la soirée d'un entretien téléphonique d'une heure entre les présidents américain et russe, alors que les Occidentaux ont annoncé de nouvelles sanctions économiques et diplomatiques contre la Russie.

Les cours du pétrole en hausse en Asie

Les cours du pétrole s'affichaient en hausse hier matin en Asie, toujours soutenus par la crise en Ukraine et dans l'attente du rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis, premier consommateur mondial de brut. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril prenait 19 cents dans les échanges matinaux, à 101,75 dollars US, et le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance s'appréciait de 18 cents à 108,28 USD.

«Tout le monde attend les chiffres sur l'emploi aujourd'hui. Il sera intéressant de voir si les statistiques seront une fois de plus affectées par la météo, et surtout si le taux du chômage descend vers le seuil psychologique des 0,5%», indiquent les analystes de United Overseas Bank dans une note.

Les inscriptions hebdomadaires au chômage, publiées jeudi, sont de bon augure pour le rapport de février. Les inscriptions hebdomadaires ont chuté bien plus fortement que prévu lors de la semaine close le 1er mars, s'établissant à leur plus bas niveau depuis la semaine du 30 novembre.

Le dernier rapport sur l'emploi (pour janvier) avait été perturbé par plusieurs périodes de très mauvais temps, qui avaient paralysé l'activité économique de plusieurs secteurs --donc le bâtiment--. Les analystes soulignent par ailleurs que la crise en Ukraine, pays clé pour l'acheminement du pétrole, continue de soutenir les cours.

Ils suivent notamment la situation en Crimée, une péninsule russophone de deux millions d'habitants aux portes de la mer Noire, dans le sud-est du pays, qui veut faire sécession pour se rattacher à la Russie. Un référendum y est prévu pour le 16 mars.

La veille, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril avait pris 11 cents, à 101,56 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord, même échéance, avait fini à 108,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 34 cents.

APS

ALGÉRIE - INDONÉSIE

De Batna à ... Surabaya

• L'ambassadeur d'Indonésie en Algérie : pour un jumelage de Batna avec la ville indonésienne de Surabaya



L'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Ahmad Naâm Salim, a fait part à Batna de son souhait de voir la wilaya de Batna et la province de Surabaya, capitale indonésienne de Java Timur (Java oriental), liées par une convention de jumelage.

Lors d'une rencontre jeudi soir avec les opérateurs de la wilaya de Batna organisée à la maison de la culture Mohamed-Lâïd Al Khalfa, le chef de la mission diplomatique indonésienne, a estimé que ce jumelage permettrait, s'il venait à être concrétisé, «d'approfondir les relations entre les peuples des deux pays et de contribuer à développer la coopération algéro-indonésienne».

Pour M. Ahmad Naâm Salim, la signature en mai prochain d'un accord de coopération entre les chambres de commerce et d'industrie de Batna et de Surabaya, à l'occasion de la visite du ministre indonésien des Affaires étrangères dans le cadre d'une conférence ministérielle du mouvement

des pays non-alignés (26-29 mai 2014 à Alger), devrait constituer «le premier pas de ce jumelage entre les deux régions». Le diplomate indonésien a affirmé que la convention devant être signée entre les deux chambres de commerce permettra, notamment, de «développer une coopération mutuellement profitable dans le domaine des PME, très actives dans la province de Surabaya, seconde d'Indonésie avec ses 37 millions d'habitants».

M. Naâm Salim a souligné, dans ce contexte, que les opérateurs économiques actifant en Algérie, en général, et dans la wilaya de Batna, en particulier, pourraient «profiter de l'expérience acquise par les PME au nombre de 40 millions en Indonésie, et qui sont surtout spécialisées dans l'habillement sportif, la manufacture de chaussures et l'ameublement, notamment». Invitant les opérateurs algériens à visiter son pays, l'ambassadeur d'In-

donésie à Alger a affirmé que «toutes les facilités leur seront accordées», d'autant, a-t-il ajouté, que «les liens étroits qui unissent les deux pays sont antérieurs à l'indépendance de l'Algérie». M. Ahmad Naâm Salim a visité, en marge de cette réunion avec les opérateurs de la wilaya de Batna, initiée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Aurès), une exposition de l'artisanat féminin, organisée à l'occasion de la journée internationale de la femme.

Forte baisse du déficit commercial de l'Autriche en 2013

Le déficit commercial de l'Autriche a enregistré une forte baisse en 2013 à 4,55 milliards d'euros, à la faveur notamment du dynamisme de ses exportations vers l'Union européenne (UE) mais aussi les pays tiers, selon des statistiques officielles publiées hier.

En 2012, le pays avait affiché un déficit de 8,44 milliards d'euros, a rappelé l'institut Statistik Austria dans un communiqué. Les exportations, essentiellement de machines-outil et

d'automobiles, ont profité du redressement de l'économie mondiale, progressant de 1,5% l'an passé. Les importations ont reculé parallèlement de la même ampleur, alors qu'elles avaient augmenté en 2012.

Dans l'ensemble de l'UE, où l'Autriche réalise environ les deux tiers de ses échanges commerciaux, les exportations ont augmenté de 1,1% et vers les pays tiers de 2,4%, détaille l'institut.

L'Allemagne est restée de loin le premier partenaire commercial de l'Autriche, même si le commerce entre les deux pays s'est légèrement affaibli en 2013.

Statistik Austria a, par ailleurs, relevé de fortes hausses des exportations vers la France (+4,8%), la Hongrie (+6,7%), les Etats-Unis (+1,9%), la Chine (+3,5%) ou encore la Russie (+9,2%).

M'SILA**La gendarmerie prévient à déjouer le vol de 202 bêtes**

Grâce aux enquêtes menées par les gendarmes, et grâce, aussi, aux appels des éleveurs sur le numéro vert, le 10 55, les gendarmes de la brigade d'Ain El Melh, 120 kilomètres de M'sila, ont pu récupérer 202 bêtes (de 130 brebis, 52 agneaux et 20 chèvres). Le bétail était dans une étable à 85 kilomètres du chef-lieu de la commune. Ce résultat plus qu'encourageant réalisé par les gendarmes a permis, par la même occasion, d'éviter l'acheminement de ces moutons vers les pays voisins dans le cadre de la contrebande frontalière. Pour contrer ce phénomène le groupement de la Gendarmerie nationale de M'sila a mis en place un plan opérationnel spécial pour faire face aux vols de cheptel. C'est grâce à ce dispositif que des milliers de bêtes ont été récupérées.

Mouad B.

Saisie de 29 454 bouteilles de boissons alcoolisées

Plus moins de 29 454 bouteilles de boissons alcoolisées de contrebande, ont été saisies la semaine passée, par les gendarmes de M'sila dans deux opérations distinctes. La première opération a été menée la brigade mobile au niveau du barrage fixe de Beni Souïde, sur la RN45. Un camion provenant de la wilaya de Bejaia transportant 25016 bouteilles de différentes marques a été arrêté et la marchandise sans facture saisie. L'autre opération a été réalisée par les éléments de la brigade de gendarmerie de Ain Hadjel, où 4438 bouteilles de boissons alcoolisées de toutes les marques a été saisie à bord de deux voitures venant de Bejaia à destination de Djelfa. Notons que la wilaya de M'sila en plus d'être une région de consommation et aussi une zone de transit pour tous les genres de contrebande.

M. B.

Saisie de 302 comprimés de produits aphrodisiaques de contrebande

Les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière de M'sila ont saisi, en fin de semaine, sur la RN46, reliant M'sila à Biskra, un bus de transport de voyageur (Alger-Biskra), 302 comprimés de produits aphrodisiaques (144 comprimés FEGAB-B pour femme ; 50 comprimés FEGA-100 pour homme ; 48 comprimés Top-Men ; 60 comprimés Enjoy), dans la soute à bagage. Ces produits de contrebande étaient destinés à être écoulés sur le marché informel à Biskra, a-t-on appris.

M. B.

Lancement d'une campagne de sensibilisation aux risques des maladies digestives en milieu étudiant

Une campagne de sensibilisation aux risques liés aux maladies pouvant affecter l'appareil digestif a été lancée mercredi à travers les cités universitaires de M'sila, a-t-on constaté. Des rencontres pour expliquer, notamment, la manière de prévenir ces pathologies, seront animées par une équipe de spécialistes, qui indiquera les responsables de l'office des œuvres universitaires. Veiller à une hygiène irréprochable à l'intérieur des résidences universitaires, est une priorité pour prévenir la propagation de ce genre de maladies, selon la même source qui a fait savoir que des campagnes de vaccination contre l'hépatite virale, une maladie qui a pris de l'ampleur ces dernières années en milieu étudiant, seront également organisées. Cette action qui concernera dans une première phase les étudiants du département de biologie, se poursuivra les jours prochains pour toucher l'ensemble des étudiants du pôle universitaire de la ville de M'sila, a-t-on noté. Une opération de don de sang de trois jours est également au programme de cette campagne de sensibilisation, a-t-on souligné.

B A B E Z Z O U A R

Le procès d'Amine se tient au tribunal criminel, où il sera jugé pour homicide volontaire avec prémeditation sur la personne de Fayçal.

A.Ferrag

En ce jour fatidique Fayçal fut surpris par la lame froide du couteau qu'Amine lui posa sur le cou. Amine agressé Fayçal dans le but de lui voler son portable et son argent. Fayçal a refusé de se laisser faire, d'une colère aveugle, d'un coup de couteau à l'abdomen, il le blessa grièvement, là, il le délesté de 20.000 DA et son portable. La victime a transféré à la clinique, on constata la gravité de son cas et on décida son transfert vers l'hôpital. Malheureusement il mourut en cours de route. Une enquête est immédiatement ouverte, elle dure plusieurs mois et finit par mener les enquêteurs à Amine âgé de 35 ans, sans profession, est connu pour ses mauvaises fréquentations, son penchant pour l'alcool, la drogue, c'est un repris de justice notoire. L'individu sera arrêté et traduit devant la justice. Au cours du procès, Amine reconnaît avoir tué

15 ans de prison pour meurtre

d'un coup de couteau Fayçal. L'avocat général enfonce l'accusé en mettant en exergue la gravité de l'assassinat et sa prémeditation, il requiert la perpétuité à l'encontre de l'accusé. La défense a, quant à elle, demandé la requalification du chef d'accusation en coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner et

plaidé les circonstances atténuantes, étant donné que le coupable a reconnu son crime. A la fin des délibérations, Amine avait bénéficié des circonstances atténuantes, il échappa ainsi à la charge d'homicide volontaire avec prémeditation pour écopé d'une peine de 15 ans de prison ferme.

AIN DEFLA**391 fusils de chasse restitués à leurs propriétaires**

Salim Ben

L'opération de restitution des armes de chasse a été entamée dans la wilaya d'Ain Defla, conformément à l'instruction n°02/13 du 3 juin 2013 du Premier ministre, qui fixe les modalités de restitution des armes de chasse ayant fait l'objet de saisie pour des considérations sécuritaires lors de la décennie noire, les autorités de la wilaya d'Ain Defla ont déjà traité 391dossiers sur 491, selon la cellule de communication de la wilaya. En effet, trois cent quatre-vingt et onze fusils de chasse, saisis durant les années 1990, ont été restitués à leurs propriétaires, à travers la wi-



laya d'Ain Defla, a affirmé le wali d'Ain Defla Derfouf Hadjiri, dans une rencontre avec la presse locale de la wilaya, lors d'une réception organisée à l'enceinte de la wilaya, en présence du P/APW, le colonel de groupement de la gendarmerie nationale, le chef de sûreté de wilaya, le DAL, le secrétaire général de la wilaya et le chef de cabinet.

Le wali d'Ain Defla qui a établi le programme complémentaire de la wilaya, a répondu aux questions des journalistes sur la l'opération de la restitution des armes à leurs propriétaires

«L'opération de signature des arrêtés de remise de ces armes a été faite, et nous avons remis 391 fusils à leur possesseurs dans l'attente de terminer les enquêtes des 100 dossiers restants qui seront finalisés», a indiqué le wali en précisant que cette opération intervient en application d'une instruction du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«Cette l'opération, soumise à une enquête préalable des services de sécurité combinés, est traitée au cas par cas et donnera lieu, soit à une restitution de ces armes, soit à une indemnisation en cas de leur détérioration», a précisé le wali en marge de cette rencontre.

TIZI-OUZOU**Réalisation en 2014 de plus de 97 km de fibre optique**

Un réseau de 97,2 km de fibre optique sera réalisé courant 2014 au profit de sept (7) chefs-lieux de communes et de 50 villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé jeudi le directeur local de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (P-TIC).

Evaluant le programme de raccordement de la wilaya à la fibre optique, ce responsable a indiqué qu'un linéaire de 738,9 km de réseau a été déjà réalisé au profit de 33 chefs-lieux de communes. Le déficit en fibre optique pour relier la totalité des 67 chefs-lieux de communes est de l'ordre de 500km de réseau, a fait savoir M. Lakhdmi Azzeddine.

S'agissant du raccordement des

villages, le directeur d'Algérie Télécom indiqua que son institution ne dispose pas de moyens humains et matériels nécessaires pour raccorder les 1.500 hameaux de la wilaya, au courant de l'année 2014, expliquant que seuls ceux situés sur le passage de la fibre optique vers les chefs-lieux de communes y seront bénéficiaires.

Par ailleurs, ce même responsable a relevé le problème de manque d'entreprises spécialisées dans la pose de câbles, soulignant qu'afin de pallier à cette contrainte qui risque de retarder la concrétisation du programme de raccordement de la wilaya au réseau de fibre optique, Algérie Télécom a lancé des sessions de formation de 40 jours au profit des jeunes promoteurs

ayant créé leurs entreprises dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ.

Onze investisseurs ont déjà obtenu leurs diplômes et une dizaine d'autres sont en cours de formation, a ajouté M. Lakhdmi. Pour assurer une couverture totale de la wilaya en fibre optique, lewali, qui a souligné qu'Algérie Télécom (AT) dispose des équipements nécessaires pour atteindre cet objectif, a demandé au représentant local d'AT d'élaborer un planning de travail en situant les priorités. Il a également exhorté les présidents d'APC de prendre en charge les travaux de génie civil consistant notamment en la réalisation des tranchées, pour la pose de la fibre optique.

APS

ALGER: IL POIGNARDE MORTELLEMENT SA FIANCÉE Un crime horrible

● 16ANS DE PRISON

A. Ferrag

Le tribunal criminel a eu à statuer sur une affaire d'homicide crapuleux et d'une sauvagerie ignoble.

Sonia âgée de 24 ans a été tuée avant d'être dissimulée dans un grand sachet en plastique par son fiancé. Elle a été poignardée à mort, son corps a été enveloppé dans un grand sac poubelle et jeté dans un endroit isolé.

Le sachet fut découvert par un citoyen qui courut droit à la police et les policiers découvrirent le cadavre de Sonia, une innocente qui avait une confiance aveugle en celui qui allait devenir son meurtrier.

La police a enquêté durant près de 2 mois pour trouver Amine, responsable de mort de Sonia, accusé de l'avoir tuée.

Amine sera arrêté et traduit devant la justice.

Au cours du procès, Amine assis au blanc des accusés, tout en recon-



naissant les faits qui lui sont reprochés, avoue avoir assassiné Sonia parce qu'il croyait qu'elle voyait un autre homme et déclare regretter amèrement d'avoir mis fin à la vie de sa fiancée. « J'avais consommé de l'alcool, je suis désolé de cet acte qui a coûté la vie de ma fiancée. »

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, refuse la lecture de l'arrêté de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de son geste et qu'il ne peut bénéficier d'aucune

circonstance atténuante. Il requiert la peine de 16 ans contre le meurtrier.

L'avocat de la défense plaidera pour le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de son mandant.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal rend son verdict : il prononce une peine de 16 ans contre Amine car les jurés, malgré l'insistance de la défense, ont refusé de lui accorder les circonstances atténuantes.

TTANSPORTS

Le trafic ferroviaire dans la banlieue «est» d'Alger perturbé à cause d'un «acte de malveillance»

Les perturbations enregistrées dans le trafic ferroviaire dans la banlieue «est» d'Alger sont dues à un «acte de malveillance» commis sur les installations ferroviaires, a indiqué jeudi la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué.

«Cette situation est due au blocage de la voie ferrée entre Réghaïa et Corso suite à un acte de malveillance commis sur les installations ferroviaires le 6 mars», précise le communiqué, notant que le trafic de la banlieue «est» (Alger-Thénia) est de ce fait limité entre Alger et Réghaïa.

Pour permettre le rétablissement rapide de la situation sur cette ligne, les travaux nécessaires sont en cours d'exécution, explique la même source.

Aucun responsable de la SNTF n'était joignable par l'APS jeudi en fin d'après-midi, pour préciser la nature de cet «acte de malveillance», ses auteurs et le temps que prendront les travaux de rétablissement de la situation sur cette ligne très fréquentée par les usagers.

Selon des employés de la société, des personnes auraient déboulonné, dans la nuit de mercredi à jeudi, cinq poteaux supportant les câbles caténaires alimentant les trains en énergie électrique, provoquant de fait

la suspension du trafic entre Réghaïa et Thénia. Le trafic ferroviaire dans la banlieue «est» d'Alger connaît depuis fin décembre 2013 des perturbations en raison du blocage de la voie ferrée entre Réghaïa et Corso par des habitants de Haï Kerrouche qui protestent contre un projet d'implantation d'un centre d'enfouissement technique (CET) près de leur localité.

Malgré ce mouvement de protestation, la wilaya d'Alger, qui a programmé la réalisation de plusieurs CET, notamment à El Hamiz, Staoueli et Corso, a maintenu le projet du centre de Réghaïa. Interrogé par l'APS à ce sujet, le président de l'APC de Réghaïa, Fadel Abdessamad Mahmoudi, n'a pas souhaité s'exprimer sur cette question. Tout en confirmant mercredi à l'APS le maintien du projet de CET dans le respect de toutes les procédures en vigueur, le wali délégué de la circonscription administrative de Rouiba, Kamel Beldjoud, s'est refusé à toute déclaration concernant les raisons de la colère des habitants de Haï El Kerrouche.

De son côté, le directeur de wilaya de l'environnement, Messaoud Tebbani, a confirmé qu'il n'y a rien de changé dans le projet et que les travaux de réalisation sont en cours.

DJELFA Arrestation de l'auteur présumé d'un infanticide

L'auteur présumé d'un infanticide, commis récemment dans la commune de Faydh El Batma (50 km à l'est de Djelfa), vient d'être arrêté par la Gendarmerie nationale, a-t-on appris jeudi auprès du commandant du groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

«L'auteur présumé de cet infanticide est une femme âgée de 30 ans, et n'est autre que la femme de l'oncle de la victime. Son arrestation est intervenue après l'aveu de son forfait qui ne lui a été ar-

raché qu'au bout de sept interrogatoires», a précisé le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant colonel Hamdouche Ali, lors d'un point de presse.

Les faits de l'affaire,

tels que rappelés par cet officier, remontent au 16 février dernier, quand fut signalée la disparition de l'enfant en question (7 ans). Toutes les recherches entreprises pour le retrouver furent vaines.

La dépouille de la victime fut retrouvée dans un sac, au matin du jour ayant suivi sa disparition, devant la porte du domicile parental, par un citoyen qui a alerté la Gendarmerie nationale.

Selon la Gendarmerie, l'auteur présumé de ce crime se serait débarrassé de l'enfant «de peur qu'il ne la dénonce après qu'il l'eût surprise en situation d'adultère».

La mise en cause devait être différée devant le parquet de Mésaâd jeudi.

TIARET

Projet d'alimentation de 19 zones en eau dessalée à partir de la Macta

Dix-neuf zones de la wilaya de Tiaret seront approvisionnées en eau à partir de la station de dessalement d'eau de mer de la Macta (Oran), a-t-on appris jeudi auprès du chargé d'information de la direction des ressources en eau.

Ce projet en cours d'étude comporte la réalisation d'un réservoir de 120.000 mètres cubes sur le territoire de la wilaya de Mostaganem pour le transfert de l'eau dessalée à travers une conduite principale jusqu'à la commune de Rahouia située à l'extrême-nord de la wilaya de Tiaret sur une distance de 85 kilomètres.

Ce projet, dont la date de démarrage des travaux de concrétilisation n'a pas été encore fixée, contribuera à améliorer l'AEP dans des zones qui souffrent du manque d'eau potable surtout en saison estivale. Les 19 zones concernées seront raccordées par des canalisations à partir de l'adduction principale à Rahouia.

La raffinerie, qui sera réalisée à Sidi Abed dans la commune de Sougueur, bénéficiera également des eaux dessalées de la station de la Mactaa.

PROTECTION DE LA NATURE

Plusieurs programmes pour la préservation des ressources animales et végétales

Les ressources naturelles, animales et végétales, doivent être protégées en Algérie par des programmes de préservation de la nature, conformément aux lois en vigueur, car plusieurs espèces sont en voie de disparition, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de l'Agence nationale pour la conservation de la nature (ANN), Ayad Hanifi.

«Des projets nationaux de protection de la nature sont en cours de réalisation pour la conservation du patrimoine animal et végétal de notre pays qui est une véritable richesse écologique», a précisé M. Hanifi, lors d'une journée de sensibilisation à la protection de la nature.

Le directeur de l'ANN a annoncé que plusieurs programmes de préservation de la faune et de la flore seront lancés prochainement dans de nombreuses régions du pays afin de préserver les espèces animales et végétales menacées.

Il a fait savoir à ce sujet que des aires protégées seront créées dans les régions d'El Bayadh, de Laghouat et d'El Oued. Dans la région d'El Bayadh, un espace de multiplication de la gazelle dorcas sera créé pour permettre à cette espèce animale, en voie de disparition, de se reproduire.

Pour ce qui est de l'autruche à cou rouge, oiseau disparu en Algérie, un projet de création d'une zone de multiplication a été initié, sur une superficie de 40 hectares, dans la région de Laghouat.

La même initiative est prévue dans la région d'El Oued pour la multiplication de l'oryx et de l'adax (espèces de gazelle), espèces également en voie d'extinction. M. Hanifi a aussi informé sur l'établissement prochain d'un inventaire de la flore dans les régions de Sidi Bel Abbès, Batna, Béjaïa, El Bayadh, Laghouat et Béchar. S'agissant des plantes médicinales et aromatiques, le directeur de l'ANN a indiqué qu'un inventaire de ces plantes était disponible pour les chercheurs et spécialistes du domaine.

À ce propos, il a ajouté qu'un salon d'investissement sur les plantes utilisatrices sera prochainement organisé, précisant que les laboratoires médicaux pourront bénéficier d'informations pratiques sur ce type de végétaux.

S'exprimant sur la protection de l'environnement, ce responsable a noté qu'une caravane «verte» pour la protection des ressources naturelles sillonne l'ensemble du territoire national afin de sensibiliser les citoyens aux valeurs écologiques.

L'ANN a aussi signé une convention avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) pour permettre aux jeunes sans emploi d'investir dans des projets de préservation de la nature, à travers la création de pépinières spécialisées et généralisées.

M. Hanifi a aussi appelé les citoyens à être plus responsables envers la nature et à la sauvegarder car beaucoup d'espèces animales et végétales, nécessaires à l'équilibre écologique, ont disparu.

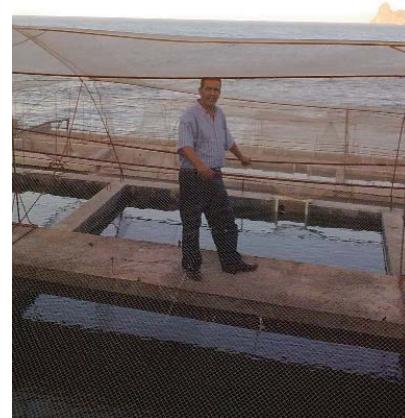
Il a rappelé dans ce contexte que la loi algérienne prévoit des sanctions contre ceux qui maltraitent la nature et ses richesses par la contrebande d'animaux menacés, la pollution de l'environnement et l'arrachage des plantes et des arbres.

APS

BÉJAÏA

«Malikate Al Bahr», une ferme aquacole de référence si...

«...Nous nourrissons le voeu (réalisable) de porter la production de poisson à 1000 tonnes/an et même, pourquoi pas, envisager l'exportation !» nous avait déclaré M. Djamel Hocini, propriétaire de cette ferme il y a déjà quelques années, bien avant sa mise en exploitation. «Ce projet d'envergure a été réalisé dans le cadre du premier plan de relance économique initié par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika», ajoute le pisciculteur, et il a été concrétisé à Tazeboujt-sur-mer, sur la magnifique côte ouest de Béjaïa.



Il s'agit, dans cette ferme, de pisciculture semi-intensive en circuit ouvert et sur la terre ferme. Impressionnante, la ferme aquacole «Malikate Al Bahr» l'est indéniablement, s'étalant sur une superficie de 5500 m² et constituée de 76 bassins d'élevage dont 38 grands bassins de 56 m³ chacun, ayant pour fonction les phases de pré-grossissement et grossissement, tandis que les autres bassins (38, et de 5m³ chacun) sont, eux, «destinés à l'élevage de prophylaxie en cas de maladies», fait-on savoir. La mise en service et donc l'exploitation du projet aura requis des équipements indispensables, en l'occurrence 2 groupes électrogènes de 60 KVA chacun, un transformateur de moyenne tension pour lequel l'investisseur a déboursé la coquette somme de 400 millions de centimes, 2 pompes hydrauliques centrifuges de 220 m³/heure, 1 laboratoire d'analyses de la qualité de l'eau ainsi qu'un filtre bobiné de 220 m³ lié à un tranchet-tampon.

Le filtre bobiné est un appareil-dispositif sphérique pesant 7 tonnes à lui-seul, d'un diamètre de 3 mètres et mesurant 3 mètres de hauteur. Sa fonction consiste à filtrer l'eau et ce grâce à l'action combinée du sable et du gravier qu'il contient. 4 bassins de décantation (décanteurs Lamalaise) devant recueillir tous les résidus décantés avant de les déverser sur une crique constituent, par ailleurs, les autres structures du projet.

Qu'en est-il de l'exploitation, voire de

la production ? «Au démarrage de l'exploitation, il était prévu une production annuelle de 30 à 50 tonnes de loup de mer puis, une fois atteint un rythme de croisière, cette production annuelle devait s'élever à 120 tonnes entre bar (garous, en arabe dialectal algérien), loup de mer et daurade, du moins une fois le process de grossissement maîtrisé», était-il précisé.

D'ailleurs, dans la perspective, précisément, d'optimiser la production (de poisson), l'acquisition de cages de 6 à 12 mètres de diamètre destinées à porter la-là production à 1000 tonnes/an devenant indispensable. A noter que le montant global de cet investissement est de 110 millions de DA. M. Djamel Hocini rappelle que les travaux d'aménagement du site, de construction des bassins et d'installation des équipements ont été entamés en 2005 et ce grâce à un montage financier réalisé avec la BADR (Bois algérienne de développement rural), appuyé par une subvention du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Le projet a, en outre, bénéficié des avantages accordés à tout investisseur dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de développement (ANDI). En matière d'emplois, toujours à la veille du jour J du démarrage de l'exploitation, l'effectif devait comprendre 10 employés en permanence et 20 autres occasionnellement, mais l'acquisition des cages de 6 à 12 mètres de diamètre allait porter le nombre d'emplois permanents à trente (30).

Pourtant, tout cet élan d'enthousiasme et de motivation allait subitement être freiné par des «tracasseries» d'ordre administratif, telle que la carte magnétique qui ne lui avait «pas été délivrée à temps», ou encore «le certificat sanitaire pour l'aliment», «exigé», nous avait expliqué M. Dj. Hocini, «depuis la diffusion d'une note émanant de la direction des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et du Développement rural», certificat pour lequel, pourtant, l'investisseur-pisciculteur avait déposé dans les délais requis une demande en bonne et due forme, demande à laquelle il avait même joint le certificat sanitaire du fournisseur (Biomar, Angoulême, France).

La mise en service (démarrage) de la ferme était ainsi bloquée, dans l'attente de ce sésame qu'était le certificat sanitaire pour l'aliment, sans lequel l'investisseur-pisciculteur ne pouvait procéder à l'enlèvement de 48 tonnes d'aliment d'une valeur de 600 millions de centimes en souffrance dans les hangars du port (de Béjaïa) exposés à un risque certain d'avarie ! Que de déboires, donc, au tout début de cette passionnante aventure qu'est la pisciculture...

C'est dire que ce n'était pas du tout ais, au départ mais tout à fin de rentrer dans l'ordre, si bien qu'en juillet 2011 120.000 alevins étaient déjà en culture. Les perspectives s'annoncent prometteuses pour la ferme aquacole qui emploie déjà 12 ouvriers quand intervint la

catastrophe naturelle de novembre 2012 qui vit 80% de la production de poisson décimés, mortalité due à la cavitation (carence en eau). «Les pompes tournaient à vide et n'arrivaient pas à ramener de l'eau de mer dans les bassins...La mer avait considérablement reculé, en effet, conséquence du séisme qu'avait enregistré Béjaïa à l'époque», explique M. Djamel Hocini. Ce dernier a donc dû subir à son tour les effets induits par un investissement productif avorté et c'est alors qu'il a sollicité Sofinance, un organisme étatique (Société financière d'investissements, de participation et de placements) pour lui venir en aide dans ses préparatifs de redémarrage de l'exploitation. Sofinance, tout récemment, a répondu favorablement au pisciculteur (qui, du reste, en est ravi). Il s'agira, désormais, d'attendre que la BADR envers laquelle le pisciculteur est encore endetté, accorde un retraitement de ladite dette pour que Sofinance puisse enfin venir à la rescousse de «Malikate Al Bahr».

Les cages de 12 mètres de diamètre pouvant permettre d'augmenter considérablement la production seraient alors financées par Sofinance, tout comme le complément d'aménagement de la ferme aquacole. Celle-ci pourrait ainsi redémarrer dans environ trois mois, après l'accord escompté de la BADR. Malikate Al Bahr se sentira, dès lors, comme... un poisson dans l'eau...Inch'Allah !

A. B.

Le téléphérique opérationnel en juillet 2016

Arslan-B.

3,6 milliards de dinars, tel est le budget dégagé par l'Etat pour la réalisation de l'un des rêves béjaouis : Un téléphérique qui reliera le «camp inférieur» (Leqhmis) au fort Gouraya en passant par le plateau de l'Amimoun (et le plateau des ruines). Son délai de réalisation par les entreprises POMA, (France) et BAPIVA (Algérie) (projet géré par EMA, entreprise du métro d'Alger) étant arrêté à 28 mois, théoriquement, il serait livrable et opérationnel dès juillet 2016. C'est un bureau d'études suisse auquel avait été confiée la tâche consistant à entrevoir le tracé de l'itinéraire ainsi que les deux sites devant abriter les deux gares (départ et arrivée-terminus). Fort probable, à propos de gares, que celle de départ serait, finalement, celle toute désignée au début des années

1980 déjà à cet effet, à savoir Sahet Ifri (Camp inférieur-Leqhmis), depuis des années «vacante».

Djebel Khélifa (Bois sacré), juste en face de cette place surélevée, serait ainsi «survolé» par ce moyen de transport aérien comme première étape avant de grimper de plus en plus haut jusqu'à atteindre sinon le fort Gouraya où pourrait être aménagée la gare-terminus (?), du moins le plateau des chardonnerets, situé au pied de la colline du Gouraya... Par ailleurs, il a également été annoncé par le wali de Béjaïa que le projet de lancement d'un tramway dans la capitale des Hammadiites est désormais «une autre réalité», projet confié à un bureau d'études espagnol...Rappel historique : le tout premier téléphérique, destiné au transport aérien de voyageurs, dit «ascenseur de montagne» fut inauguré un 24 juillet 1908, imaginé par Wilhelm Feldmann et réalisé par la société Von Roll.

A. B.

** Partie 1*

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

DE MAI ET JUIN 1945

Toute la jeunesse décimée

L'horreur à Héliopolis

Bien qu'incomplet, ce recueil permet au lecteur de remonter dans le temps et relever par lui-même que les nationalistes algériens n'ont jamais cessé d'accuser le régime colonial pour lui faire «avouer» sa responsabilité du massacre, lui arracher l'amnistie des détenus et l'indemnisation des victimes.

Nous avons pu collecter tous les articles du reportage d'Abdelkader Saïf, publié par *La République algérienne* en août - septembre 1947, deux ans après la tragédie.

Ce reportage, réalisé par un pionnier du journalisme algérien, à une époque où la plume constituait une véritable arme de combat, est sans conteste un document percutant dans la mesure où il apporte les premiers témoignages alors que la plaie se trouvait encore ouverte. Les journalistes, ces «historiens du présent», pour la plupart des militants du mouvement national, ont transcrit pour le temps les événements dont ils étaient les témoins.

Les collections d'*El Bassaier*, de *L'Algérie Libre*, et de *La République algérienne* constituent pour le chercheur des sources importantes pour la période 1945-1954, phase sensible au cours de laquelle le mouvement national évoluera selon des données particulières et débouchera sur la déflagration de novembre 1954.

Il s'agit d'une étape qui aura été profondément marquée par les massacres commis par le colonialisme français sur le peuple algérien. Il est vrai que cet autre génocide perdura, lui, sur une période très courte- c'est dire avec quelle violence et haine on avait conduit la meurtrière opération - dictera les futurs comportements des courants nationalistes dont le statut de 1947 ne freinera guère l'élan ; en dépit de ce qu'espéraient les réformateurs parisiens, toujours en retard d'une époque ou d'une réforme par rapport à la réalité algérienne.

Les articles de presse qui ont traité de la tragédie du 8 Mai 45 révèlent combien la presse nationale était déjà riche par la qualité de ses écrits mais aussi par la diversité des thèmes qu'elle assumait.

Si la question nationale restait au centre des débats, les questions internationales étaient abordées avec une égale maîtrise qui plaçait à l'avant-garde le journalisme algérien pour avoir pris en charge avec courage et lucidité le problème de la décolonisation ainsi que les préoccupations essentielles des pays et des peuples sous domination.

Depuis les premières publications au début du XX^e siècle, jusqu'à la veille du 1^{er} novembre 1954, le journalisme de combat anti-colonialiste était une affaire de journalisme militant. Que ceux qui savaient écrire devaient donc le faire pour dénoncer les mille et un méfaits d'un régime honteux qui porta de graves atteintes à la dignité humaine.

Toutefois dans cette corporation des soldats de la plume, un jeune journaliste va se distinguer et, somme toute, va se prédestiner pour ce métier de passion et de séduction. Il s'appelle Abdelkader Saïf. Il est né à Mascara le 2 juin 1925 et décédé le 13 janvier 1993 à Benchicau. Dans les années 1940, il a la peine 20 ans quand il se retrouve à Alger où il rencontre une avant-garde intellectuelle qui pratique l'art, les lettres, le combat politique dans un Alger entre les mains des cent seigneurs à l'exception de l'envoutante Casbah colonisée officiellement mais souveraine tout de même.

Abdelkader Saïf va taquiner l'art dramatique aux côtés d'une plume aussi précoce et fé-

● Pour enrichir l'écriture de la douloureuse page du 8 Mai 1945, nous proposons ici un recueil d'écrits d'époque consacrés par la presse nationaliste aux horribles événements dont Sétif, Guelma, Kherrata et autres lieux d'Algérie ont été le théâtre.



bile : Kateb Yacine. Le futur auteur de l'immortelle *Nedjma*, produit à cette époque des «papiers» pour le compte d'*Alger républicain*, un quotidien qui constituait en fait une tribune et un moyen d'expression à l'ensemble des courants nationalistes et culturels. Ainsi on y retrouvait assez souvent des signatures de cadres appartenant au PPA-MTLD comme Mohamed Chérif Sahli aux Ouledma comme Tewfik El Madiani, à l'UDMA comme Mohamed Bensaïd.

Abdelkader Saïf, grand admirateur de Ferhat Abbas, a déjà fait son choix. Il livre tous ses écrits dans *Egalité*, premier organe des AML, (Amitié du Manifeste et de la Liberté) puis de l'UDMA avant de devenir *La République algérienne*.

Saïf « jongle » avec les mots. Il écrit merveilleusement bien dans la langue de Boris Vian. Il est plus particulièrement dans le grand reportage qu'il va se distinguer. *Egalité* va fleurer de ses abondants écrits et sa réputation va s'affirmer chaque jour davantage. Car Abdelkader Saïf va enquêter sur les questions les plus sensibles (l'enfance démunie, le sort des étudiants algériens, la prostitution). Saïf répondra également aux insultes et propos mensongers de certains porte-parole de la grosse colonisation.

Toutefois nous retrouvons la plume de A. Saïf relatant le martyrologue algérien. C'est lui le premier qui va enquêter et livrer de très émouvants écrits sur les massacres perpétrés par l'armée française et la milice un certain 8 mai 1945. Et c'est lui le premier qui va révéler le chiffre de 45.000 morts. Le chiffre n'est pas exagéré si l'on veut bien se donner la peine d'imaginer l'ampleur des massacres et la haine avec laquelle les crimes furent commis contre des populations désarmées à Sétif, Guelma, Kherata et leurs régions. Pour cela il faut aussi et surtout lire attentivement le reportage de Abdelkader Saïf publié dans *Egalité* en une dizaine de parties et que nous avons pris le soin de rassembler en plaquettes dans un souci de servir l'écriture de

l'histoire mais aussi de rendre hommage à un des pionniers du journalisme algérien.

Nous retrouvons la plume d'Abdelkader sur les traces d'un autre drame, celui des martyrs de Zeralda. Vingt-cinq Algériens d'âges différents (enfants, adultes, vieillards) sont morts asphyxiés, entassés à l'intérieur d'une geôle le 1^{er} août 1942, par la volonté d'un maire raciste. Encore une fois, le jeune reporter est sur les lieux pour dénoncer le forfait du colonialisme. C'est grâce au compte rendu de A. Saïf, même s'il est signé quatre ans après le crime, que M. Ferhat Abbas portera l'affaire du haut de la tribune de l'Assemblée constituante à Paris en 1947.

Emmanuel Roblès s'inspirera également du texte de Saïf pour écrire une nouvelle littérature qui remportera le Prix Femina. Il est fort utile d'entretenir la mémoire collective qui a tout l'air de s'effriter et faire hâter le colonialisme et les injustices. L'oubli, voilà une belle mauvaise chose qu'il faut combattre sans complaisance. Il y'a de la survie de notre personnalité. Il faut bien que l'histoire serve à quelque chose. L'histoire coloniale reste encore à écrire. Les martyrs de Zeralda : voilà une page dramatique que nous n'avons pas le droit d'oublier.

Quand nous nous sommes rendus à Zeralda en 1987, il n'y avait plus aucun témoin pour nous relater la nuit effroyable. Tous les rescapés de cette nuit tragique du 1^{er} août 1942 avaient disparu. Un seul se trouvait encore en vie. Malheureusement, il avait sombré totalement vers un déclassement social d'où son inaptitude à ne rien nous communiquer. C'est dire le danger de voir disparaître tant de pages d'histoire et tant de témoignages sur le passé honteux du colonialisme français. SOS, le temps passe... vite !

Les chercheurs ont la chance aujourd'hui de retrouver des traces de ce passé grâce aux écrits du regretté Abdelkader Saïf.

Amar Belkhodja
(à suivre)

Smaïn Abda

**Secrétaire local
SMA de Guelma
assassiné en
mai 1945
a écrit sur le mur
de sa geôle avant
d'être exécuté :**

« Nous sommes des
braves engagés dans le
dur combat pour la
libération de leur
patrie. Nous ne
craignons point la mort
et nos ennemis ne nous
font pas peur. Mieux
vaut un jour de vie
dans la dignité que
mille ans passés dans
la servitude ».

**Egalité n° 96 du
26 septembre
1947**
(extrait d'un
reportage réalisé
par Abdelkader
SAFIR « La
Tragédie du 8
mai à Guelma »)

NUTRITION

On ne devrait pas dépasser 6 morceaux de sucre par jour

On mange encore trop de sucre tous les jours. 6 morceaux de sucre pour les adultes et 3 morceaux de sucre pour les enfants devraient être les doses quotidiennes à ne pas dépasser selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Nous mangeons beaucoup trop de sucre chaque jour. Un bol de céréales (équivalent à 4 morceaux de sucre), un grand verre de jus d'orange (équivalent à 6 morceaux) et une canette de soda (équivalent à 7 morceaux) dans la journée et l'addition fait presque peur ! C'est sur tous ces sures cachés que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) veut attirer l'attention en lançant une consultation publique sur les limites à imposer à la consommation de sucre. Jusqu'au 31 mars prochain, toute personne souhaitant émettre une observation sur le sujet pourra soumettre une déclaration d'intérêts auprès de l'OMS. Dans le même temps, l'OMS lancera une consultation auprès d'experts en nutrition. A l'issue de cette période de consultation, les recommandations actuelles sur la consommation de sucre pourraient être révisées à la baisse.

Consommation de sucre : passer de 12 à 6 morceaux par jour

Les recommandations actuelles sur la consommation de sucre datent de 2002 : les sures doivent représenter moins de 10 % de

l'apport énergétique total quotidien (c'est-à-dire environ 12 morceaux de sucre par jour). Le nouveau projet de lignes directrices propose que, pour un indice de masse corporelle (IMC) normal, cet apport soit révisé à la baisse et ne dépasse pas plus de 5 % de l'apport énergétique total quotidien, soit 6 morceaux de sucre pour les adultes et 3 morceaux pour les enfants.

Ce projet de l'OMS a été élaboré à partir d'analyses de l'ensemble des études scientifiques publiées sur la consommation de sures et sur ses liens avec une prise de poids excessive et l'apparition de caries chez les adultes et les enfants.

Encore trop de sures cachés

Comme le rappelle l'OMS, une grande partie des sures consommés aujourd'hui sont "cachés" dans des aliments transformés qui ne sont pas toujours considérés comme des sucreries. Par exemple, 1 cuillère à soupe de ketchup contient environ 1 morceau de sucre. Une seule canette de soda sucré contient jusqu'à 7 morceaux de sucre.



Sida : un bébé séropositif en rémission après 11 mois de traitement

Un bébé américain né avec le sida n'a plus aucune trace du virus après 11 mois de traitement avec des antirétroviraux. C'est le second cas de rémission chez un enfant.

Une petite fille américaine qui était porteuse du virus du sida lorsqu'elle est née, il y a presque un an, semble ne plus avoir aucune trace du virus après 11 mois de traitement avec des antirétroviraux (les médicaments utilisés pour traiter le VIH). Cette petite fille était née d'une maman séropositive. Les médecins ont commencé à lui administrer des antirétroviraux quatre heures après sa naissance et n'ont pas interrompu le traitement depuis.

a expliqué le Dr Yvonne Bryson, professeur de pédiatrie à la faculté de Médecine de l'Université de Californie à Los Angeles.

VIH : le bébé en rémission reste sous traitement A ce stade, les médecins ne parlent pas encore de guérison, mais de rémission. Ils restent très étonnés de la rapidité de disparition du virus : « Les tests d'ADN étaient négatifs quand elle avait 6 jours et le sont restés depuis », a ajouté le Dr Bryson, précisant que l'enfant restait sous traitement antirétroviral, même si le virus reste indétectable.

Le premier cas d'un bébé séropositif guéri du sida après avoir reçu un traitement dans les heures suivant sa naissance avait été annoncé aux Etats-Unis en mars 2013. Cette autre petite fille avait été soignée avec des antirétroviraux pendant 18 mois puis les médecins ne l'avaient plus vue pendant dix mois. Une période pendant laquelle elle n'avait donc pu suivre de traitement. De retour à l'hôpital, les analyses sanguines avaient plus décelé la présence du virus et les médecins avaient considéré qu'elle était en rémission.

La télévision dans la chambre rend les enfants obèses

La télécision favorise le surpoids des enfants surtout si elle se trouve dans leur chambre selon une nouvelle étude américaine. Les enfants qui regardent la télévision dans leur chambre auraient plus de risque de devenir obèses que les autres d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue «Journal of the American Medical Association» (JAMA) Pediatrics. Les scientifiques de l'Université de Dartmouth ont analysé les données médicales et comportementales de 3 055 enfants âgés entre 10 et 14 ans et de leurs parents. Ces témoins ont répondu à un sondage téléphonique qui a révélé un chiffre surprenant : 60 % des enfants possèdent une télé dans leur chambre. En comparant leur poids et leur IMC, les scientifiques ont constaté que ces enfants pesaient en moyenne 400 grammes de plus que ceux qui n'en ont pas. De plus leur IMC (Indice de masse corporelle) a augmenté d'un demi-point en deux ans et de 0,75 point en quatre ans par rapport aux autres enfants. La télévision dans la chambre

favorise la sédentarité et le manque de sommeil, deux facteurs aggravants pour le surpoids et l'obésité. Une étude britannique du Medical Research Council de l'Université de Londres a révélé qu'« à cause des écrans, seul un enfant sur deux pratique un exercice physique quotidien ». De plus, le temps passé devant un écran est nuisible à la qualité et la quantité de sommeil. Le manque de sommeil impacte le cerveau dans son ensemble et il perturbe particulièrement la zone qui gère la satiété et l'alimentation. Peu ou pas assez dormir ferait donc grossir. Une précédente étude américaine de l'Université de Californie soulignait d'ailleurs que « les aliments les plus caloriques étaient particulièrement recherchés par les personnes privées de sommeil d'où le lien entre le manque de sommeil, le gain de poids et l'obésité ». Cette situation est alarmante au vu des risques accrus de maladie chroniques liés à la sédentarité et à l'obésité. Rapelons que l'OMS préconise de pratiquer au moins 60



minutes d'activité par jour pour les enfants de 5 à 17 ans et au moins 150 minutes d'exercice modéré par semaine pour les adultes.

INSOLITE

Un virus vieux de 30 000 ans découvert



Un virus géant vieux de 30 000 ans vient d'être mis au jour dans le sol gelé de Sibérie. Cette découverte laisse entrevoir la possibilité d'une réemergence de virus considérés comme éradiqués, suite au réchauffement de la planète.

Ce n'est pas la première fois que des scientifiques découvrent un virus ayant survécu pendant des dizaines de milliers d'années. En juillet dernier, ils avaient découvert le Pandoravirus salinus dans une couche sédimentaire au large des côtes chiliennes et le Pandoravirus dulcis au fond d'une mare à Melbourne, en Australie. Cette fois, c'est sous le permafrost, la terre constamment gelée, de Sibérie que les scientifiques ont découvert un nouveau virus « géant » (d'un diamètre de 0,5 millionième de mètre).

Ce virus, baptisé Pithovirus, est resté enfoui pendant plus de 30 000 ans avant de refaire surface dans cette zone libérée par le dégel. Et c'est bien là ce qui inquiète les scientifiques : cette découverte laisse entrevoir la possibilité d'une réemergence de virus qui étaient considérés comme éradiqués. Comme le souligne Jean-Michel Claverie, du CNRS de Marseille, « la démonstration que des virus enfouis dans le sol il y a plus de 30 000 ans puissent survivre et être encore infectieux suggère que la fonte du permafrost due au réchauffement climatique et l'exploitation minière et industrielle des régions arctiques pourraient comporter des risques pour la santé publique ». Le laboratoire "Information Génomique et Structurale" du CNRS de Marseille va donc poursuivre ses études pour découvrir s'il existe des empreintes génétiques de virus (ou de bactéries) pathogènes pour l'Homme dans le permafrost sibérien, et notamment des traces de variole, une maladie infectieuse très contagieuse et épidémique, qui a normalement été éradiquée en 1977.

Un régime trop riche en protéines animales tuerait autant que le tabagisme

Une alimentation riche en viande, œufs, lait et fromage pourrait être aussi nocive pour la santé que le tabagisme selon une nouvelle étude américaine.

Les personnes de moins de 65 ans qui mangent beaucoup de viande, d'œufs et de produits laitiers sont quatre fois plus susceptibles de mourir d'un cancer ou de développer du diabète selon les résultats d'une étude de l'Université de Californie du Sud.

Des chercheurs ont étudié sur l'impact de la consommation de protéines animales sur la longévité. Ils ont analysé les données médicales et alimentaires de 6 381 personnes âgées de 50 ans et plus qui ont participé à l'Enquête nationale sur la santé et Nutrition Examination (NHANES) qui suit un groupe représentatif d'adultes et d'enfants aux États-Unis.

Le groupe témoin consommait en moyenne 1823 calories par jour, dont 51% glucides, 33 % de matières grasses et 16 % de protéines, dont les deux tiers étaient des protéines animales.

Valter Longo, directeur de l'Institut de longévité à l'Université de Californie du Sud a divisé les autres volontaires en trois groupes. Celui « riche en protéines » a consommé 20 % de calories en plus provenant de protéines animales, « le modéré » 10 à 19 % de plus et le « faible » moins 10 % de calories provenant des protéines.

Un régime trop riche en protéine augmente le risque de décès

Les scientifiques ont constaté que « des niveaux élevés de protéines animales alimentaires chez les personnes de moins de 65 ans étaient liés à un quadruplement de leur risque de décès par cancer et de diabète, et multi-



pliaient par deux leur risque de mourir d'n'importe quelle autre maladie sur une période de 18 ans ».

En revanche, ce même régime alimentaire riche en protéines semble protéger les personnes âgées. Chez les plus de 65 ans, un régime riche en protéines réduit le risque de décès toutes causes confondues de 28%, et réduit les décès par cancer de 60%.

Valter Longo suggère que « les adultes devraient suivre un régime pauvre en protéines jusqu'à un certain âge. Puis, dès qu'ils com-

mencent à perdre du poids et à devenir fragiles, il faudrait qu'ils augmentent leur apport en protéines animales pour rester en bonne santé.»

En conclusion de son étude, Valter Longo, a déclaré que d'après les résultats de l'enquête et des travaux antérieurs, « les adultes devraient se limiter à un maximum de 0,8 g de protéines par jour pour chaque kilogramme corporel, ce qui correspond à 48 g pour une personne 60 kg, et 64 g pour une personne 80 kg. »

Cauchemars dans l'enfance, troubles psychotiques plus tard ?



Les enfants en proie à des cauchemars et des terreurs nocturnes pourraient souffrir de troubles mentaux des années plus tard.

Votre enfant a-t-il souvent des nuits agitées ? Bien que les cauchemars soient un phénomène normal chez les enfants, leur persistance dans la durée devrait alerter les parents. Le Dr Dieter Wolke, chercheur à l'université de Warwick en Angleterre vient de réaliser une étude qui associe les mauvais rêves chez l'enfant et l'apparition de problèmes psychologiques.

6 800 enfants ont été suivis jusqu'à l'âge de 12 ans. Leurs parents ont été interrogés sur la qualité du sommeil de leur enfant (fréquence des cauchemars, terreurs nocturnes). A la fin de l'étude, les chercheurs ont demandé aux jeunes participants s'ils vivaient des expériences psychotiques de type hallucinations, délires ou pensées paranoïaques.

Si la majorité des enfants ont rapporté faire des cauchemars, seuls 37 % en ont fait de manière répétée pendant plusieurs an-

nées. Des terreurs nocturnes ont été observées en moyenne chez 1 enfant sur 10.

Cauchemars à 12 ans, un âge charnière

Le problème : sur le long

cauchemars à l'âge de 12 ans étaient 3,5 fois plus exposés que les autres à ces troubles mentaux. Le risque était doublé chez les enfants sujets aux terreurs nocturnes. Les chercheurs n'expliquent pas cette relation entre troubles du sommeil et psychose. Des événements traumatisques chez l'enfant pourraient en être à l'origine.

Pour les chercheurs, comprendre la cause de ces cauchemars pour que l'enfant renoue avec un bon sommeil est la clé pour prévenir ces troubles psychotiques: "Une hygiène du sommeil est très importante, corrobore le Dr Wolke, cité par la BBC. Les enfants devraient se coucher à heure fixe, évité de voir des films anxiogènes le soir et ne pas regarder l'ordinateur la nuit".

Les écrans perturbent le sommeil, c'est un fait établi par plusieurs études. L'université de l'Ohio a même déconseillé l'exposition à la lumière artificielle dégagée par télé, tablettes et smartphones pour le risque de dépression qu'elle fait courir aux utilisateurs.

ALGÉRIE - MAROC CAMPAGNE MAROCAINE CONTRE L'ALGÉRIE : **Alger appelle Rabat à la retenue**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, a appelé mercredi le Maroc à la "retenue" et la "sagesse" suite aux campagnes "excessives" menées par des responsables politiques, des partis politiques et des médias marocains contre l'Algérie.

"Nous espérons que nos frères marocains reviennent vers cette retenue et cette sagesse et que cessent les campagnes marocaines qui tendent à être excessives à travers les déclarations de partis politiques et d'associations, de médias publics et privés et de certains responsables politiques", a indiqué M. Bouguerra qui était l'invité de l'émission Sur le fil de la chaîne de télévision nationale Canal Algérie.

"Il faut que cela cesse (campagne) pour nous permettre de construire, dans la sérénité, une relation apaisée entre deux pays frères et voisins qui partagent tellement de choses ensemble", a-t-il dit.

Affirmant que les relations entre l'Algérie et le Maroc "ne sont pas au niveau requis et souhaité", M. Bouguerra a expliqué que l'Algérie "a toujours fait l'effort d'inscrire sa relation avec le Maroc dans le cadre d'un processus graduel de normalisation et de restauration". "Malheureusement, nos frères marocains n'étaient pas au rendez-vous de cette volonté et de cette disponibilité", a-t-il regretté, rappelant qu'en dépit de la récente violation de l'enceinte consulaire algérienne à Casablanca, la profanation de l'emblème national le jour de la Fête nationale, l'Algérie "a su garder la sérénité, la retenue et la sagesse nécessaires". S'agissant de la demande insistante du Maroc pour la réouverture de la frontière avec l'Algérie, M. Bouguerra a indiqué que "nous avons déjà essayé, en 2000, 2005 et 2011, de travailler dans un processus graduel, car nous voulions résoudre tous les problèmes qui existent au plan bilatéral avant d'aller vers cette perspective". "Malheureusement, chaque fois que nous entamons des démarches et des efforts, nous nous retrouvons dans des problèmes qui ont bloqué tous les efforts et initiatives", a-t-il encore regretté.

S'agissant de la contrebande de drogue à la frontière avec le Maroc, M. Bouguerra a affirmé qu'il ne se passait pas une semaine sans que les médias algériens rendent compte de saisies, par les services de sécurité algériens, de "quantités considérables" et "en constante progression" de drogues venant du Maroc.

"Nous aurions pu traiter ce problème si l'il existait une coopération réelle de la part des services concernés de notre voisin dans la lutte contre ce phénomène", a-t-il dit. Il a indiqué que "l'Algérie voudrait traiter ce problème dans le cadre d'une coopération bilatérale de voisinage, car, a-t-il dit, c'est la manière la plus sage de régler ce problème".

M. Bouguerra a, en outre, cité des experts qui estiment que la quantité de drogue saisie à la frontière avec le Maroc ne dépasse guère les 10 à 20% du nombre total qui arrive à échapper à la vigilance des services de sécurité algériens. "Ce n'est pas parce que les autres chemins ou itinéraires de contrebande sont mieux contrôlés ou fermés. Cela signifie qu'il y a volonté de faire traverser par l'Algérie des quantités considérables de drogue", a-t-il affirmé. A propos de l'Union du Maghreb arabe (UMA), M. Bouguerra a déploré le fait que Rabat conditionne la reprise des activités de l'Union, au titre des sommets, "par un problème à la limite bilatérale", estimant que le Maroc "fait fausse route" en agissant ainsi. "Dire qu'on ne peut pas continuer à construire l'UMA à cause du problème du Sahara occidental, c'est faire fausse route", a-t-il affirmé. Il a rappelé que la question du Sahara occidental est "un problème de décolonisation dont le règlement est pris en charge par les Nations unies pour essayer de trouver une solution politique mutuellement acceptable qui permette au peuple sahraoui d'exprimer librement son destin".

Interrogé sur la nouvelle tournée de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, dans la région, M. Bouguerra a indiqué que M. Ross dit, qu'après cinq ans qu'il est en charge de ce dossier, "il ne progresse pas".

"Après cinq ans, l'Algérie comprend sa frustration. M. Ross dit qu'il ne progresse pas et estime qu'il était temps de changer de méthodologie dans son travail", a-t-il expliqué, ajoutant que "M. Ross a proposé sa méthodologie aux deux parties en conflit à savoir le Front Polisario et le Maroc et informé les deux pays observateurs : Algérie et Mauritanie".

Le ministre délégué a exprimé son espoir de voir "la poursuite des efforts de M. Ross, permettre, avec la bonne volonté et la disponibilité, en particulier, des deux parties en conflit, de faire progresser ces efforts".

APS

LAMAMRA L'A ANNONCÉ À GENÈVE

DU 26 AU 29 MAI 2014 À ALGER

Conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés

**Le ministre des
Affaires étrangères,
Ramtane Lamamra,
a annoncé mercredi
à Genève la tenue
d'une conférence
ministérielle du
Mouvement des
pays non alignés
du 26 au 29 mai
2014 à Alger.**



C'est une conférence ministérielle qui se tient entre deux sommets, celui de Téhéran (Iran) il y a un an et demi et celui qui aura lieu en Amérique latine dans 18 mois, et dont la conférence déterminera dans quel pays", a précisé le ministre à l'APS en marge de la 25^e session du Conseil onusien des droits de l'homme.

La rencontre permettra de "faire le point" et de "prendre les décisions pour impulser la marche du mouvement qui a toujours des principes et des idéaux et objectifs", a-t-il dit.

Interrogé sur ce qui reste du Mou-

vement des pays non alignés, le ministre a affirmé que le groupe "activait toujours" et que dans toutes les conférences internationales, il se réunissait et faisait des propositions communes. Les centres d'intérêt du groupe qui compte 117 pays outre une vingtaine d'observateurs, sont la démocratie, le désarmement, le développement économique et social, la paix et autres, a précisé M. Lamamra. Par ailleurs, le chef de la diplomatie a annoncé la tenue d'une Conférence internationale sur les villes à Alger en 2015. L'objectif de

cette rencontre est de "mobiliser le maximum d'efforts pour améliorer la qualité de vie, l'environnement et les prestations sociales", a-t-il expliqué. Pour ce faire, "il faut que tous les acteurs qui ont un rôle, une responsabilité, soient mobilisés".

"Les villes ont incontestablement un rôle clé. De plus en plus au niveau international, il y a des conférences pour les villes et les assemblées élues afin de faire des plans de coopération, des jumelages, des échanges d'expérience et autres", a conclu le ministre.

M. Lamamra s'entretient à Rome avec le Premier ministre libyen et plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à Rome avec le Premier ministre libyen, Ali Zeidan, et plusieurs de ses homologues de différents pays, en marge de la Conférence internationale de soutien à Libye.

M. Lamamra s'est entretenu ainsi avec le ministre des Affaires étrangères de la Tunisie, El Moundji Hamdi, le ministre des Affaires étrangères du Da-

nemark, Martin Lidegaard, et le secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations unies, Jeffrey Feltman. L'entretien entre M. Lamamra est le Premier ministre libyen s'est déroulé en présence du ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Abdelaziz.

Les entretiens ont porté sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Lamamra appelle la communauté internationale à prendre des "mesures concrètes" pour aider la Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a appelé jeudi à Rome la communauté internationale à prendre des "mesures concrètes" pour aider la Libye dans l'éducation d'institutions fortes et lui permettre de sécuriser son territoire national.

"Les partenaires internationaux doivent prendre des mesures concrètes en lui conférant un cachet exécutoire dans le cadre d'un mécanisme de suivi aux objectifs définis", a précisé le ministre lors d'une Conférence internationale de soutien à la Libye.

M. Lamamra a salué, à cette occasion, les importantes réalisations accomplies par les autorités libyennes depuis la proclamation de la libération en octobre 2011 avant de mettre en exergue la volonté et la détermination de la Libye

à aller de l'avant et prendre des mesures urgentes et efficaces pour lever les défis prioritaires et la reconstruction du pays et ses institutions".

Combien même la réalisation

de cette priorité relève avant tout de la responsabilité de la Libye, la communauté internationale est appelée plus que jamais, compte tenu de l'ampleur des défis, à honorer ses engagements pris lors de la conférence de Paris", a-t-il poursuivi. Le ministre a, en outre, réitéré "l'engagement de l'Algérie à accompagner la Libye dans le processus de transition démocratique de manière à répondre aux aspirations du peuple libyen frère en rassemblant toutes les énergies" ajoutant que "la sécurité de l'Algérie va de la sécurité de la Libye". Par ailleurs, M. Lamamra a estimé que

la rencontre de Rome "se tient à un moment où la région tout entière connaît des événements sécuritaires graves imposant une nouvelle réalité et défis inédits qui nous interpellent à faire preuve davantage de prudence, de vigilance et intensifier les démarches pour faire face à ces véritables menaces non seulement pour la sécurité de la Libye mais aussi pour toute la région et son pourtour méditerranéen, africain et arabe".

Ce qui rend la situation plus grave, a-t-il dit, c'est la prolifération d'armes sans contrôle aucun d'où la nécessité pour nous de renforcer les mesures de contrôle des frontières et la coopération dans ce domaine dans l'objectif de venir à bout de cette menace et tarir les sources d'armement des groupes terroristes".

Le Premier ministre libyen salue le soutien de l'Algérie à son pays

Le Premier ministre de Libye, Ali Zeidan, a salué jeudi à Rome le soutien de l'Algérie à son pays en phase de reconstruction. "Je salue le soutien de l'Algérie à la Libye dans divers domaines, notamment en matière de coordination sécurité", a indiqué M. Zeidan dans une déclaration

à la presse au terme de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, en marge de la Conférence internationale de soutien à Libye.

Le Premier ministre libyen a fait savoir, dans ce contexte, que des unités des forces sécuritaires libyennes ont été formées par

l'Algérie. M. Zeidan a relevé, par ailleurs, la qualité "excellente" des relations politiques entre les deux pays qui, a-t-il dit, "partagent une histoire commune". Il s'est dit également admiratif de la révolution menée par l'Algérie pour le recouvrement de son indépendance.

ALGÉRIE - LIBYE

SAHARA OCCIDENTAL-ONU-MAROC

La communauté internationale et l'ONU appellées à assumer leurs responsabilités envers le peuple sahraoui

La communauté internationale et l'Organisation des Nations unies "sont appelées à assumer toutes leurs responsabilités à l'égard du peuple sahraoui", a déclaré mercredi au camp Chahid El-Hafed des réfugiés sahraouis, M. Khatri Addouh, chef de la délégation sahraouie aux négociations avec le Maroc.



La communauté internationale et l'ONU sont appelées à "assumer toutes leurs responsabilités envers le peuple sahraoui et à rechercher les voies devant leur permettre d'honorer leur charte et de respecter leurs décisions engagées en faveur du peuple sahraoui en 1991, date de la signature par le Front Polisario et le Maroc (parties au conflit), sous l'égide de l'ONU, d'un cessez-le-feu pour organiser un référendum permettant au peuple sahraoui de se prononcer sur son autodétermination", a indiqué M. Khatri dans un point de presse, à l'issue de la première séance d'entretiens que la délégation sahraouie a eue avec

M. Christopher Ross, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU.

Il a ajouté que la délégation sahraouie aux négociations avec le Maroc a réitéré à M. Ross "la disposition de la partie sahraouie à coopérer avec l'ONU pour mettre un terme, au plus tôt, à ce conflit entourant une question de décolonisation", estimant, à ce propos, que "la responsabilité de l'ONU est de mettre un terme à cette situation de colonisation du Sahara occidental, sur la base de la légitimité internationale, de la Charte de l'ONU, et du respect total du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Le président de la délégation

sahraouie aux négociations a, toutefois, déploré la "position négative de la partie marocaine dans ces négociations, et son absence de volonté dans le règlement de cette question, durant tout ce temps, et ce, en dépit des moyens et efforts déployés par l'ONU".

"La délégation sahraouie aux négociations a attiré, une fois de plus, l'attention de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU sur la poursuite, par l'occupant marocain, de la violation des droits de l'homme en territoires occupés, la spoliation des richesses du Sahara occidental et la mise en place du mur de séparation au Sahara

occidental", a affirmé le même responsable. M. Khatri Addouh a exprimé, par ailleurs, l'espérance des Sahraouis "de voir la communauté internationale agir, à la mesure de son souci affiché à l'égard de la cause sahraouie, pour amener le Maroc à coopérer afin de trouver, le plus tôt possible, une solution juste et finale devant permettre au peuple sahraoui d'exprimer librement sa volonté et choisir son avenir". L'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, M. Christopher Ross, en tournée dans la région, devait tenir mercredi soir une seconde séance d'entretiens avec la délégation sahraouie aux négociations.

M.Ross achève sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis par une rencontre avec le Président Mohamed Abdelaziz

L'envoyé personnel du secrétaire général de l'organisation des Nations unies, Christopher Ross, a achevé, mercredi soir, sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis, par une rencontre avec le Président sahraoui, Mohamed Abdelaziz.

M. Ross a été l'hôte d'un dîner offert en son honneur par le Président Mohamed Abdelaziz, avant de quitter les camps de réfugiés. Auparavant, il avait eu deux séances d'entretiens mercredi avec la délégation sahraouie chargée des négociations avec le Maroc, dans le camp Chahid El-Hafed de réfugiés sahraouis.

Le chef de la délégation sahraouie chargée des négociations avec le Maroc, Khatri Addouh, a renouvelé mercredi, dans un

point de presse, l'appel à la communauté internationale et à l'Organisation des Nations unies "à assumer toutes leurs responsabilités à l'égard du peuple sahraoui". Il a ajouté que la délégation sahraouie aux négociations a réitéré à M. Ross "la disposition de la partie sahraouie à coopérer avec l'ONU pour mettre un terme, au plus tôt, à ce conflit entourant une question de décolonisation", estimant que "la responsabilité de l'ONU est de mettre un terme à cette situation de colonisation du Sahara occidental, sur la base de la légitimité internationale, de la Charte de l'ONU, et du respect total du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

La Mauritanie adopte un plan pour l'éradication de l'esclavage

La Mauritanie a adopté jeudi une "feuille de route" pour l'éradication de l'esclavage, élaborée avec l'appui de l'ONU pour lutter contre ce phénomène qui perdure malgré son interdiction officielle depuis plus de 30 ans, a annoncé le gouvernement.

"La feuille de route porte sur la mise en œuvre de 29 recommandations touchant à des domaines juridiques, économiques et sociaux en vue d'élargir la lutte et la sensibilisation autour de l'éradication des séquelles de l'esclavage", déclare le gouvernement dans un communiqué.

Selon ce texte, le plan a été élaboré sur la base de "recommandations" de la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, Gulnara

Shahinian, qui a bouclé le 27 février une visite de quatre jours dans le pays pour appuyer ce projet.

La feuille de route a été adoptée avec effet immédiat, a-t-on indiqué à l'AFP de source officielle.

Elle "donne une définition précise de l'esclavage, oblige les criminels à accorder des compensations financières aux victimes et accorde à ces dernières l'assistance judiciaire en cas de besoin", a précisé le ministre mauritanien de la Justice, Sidi Ould Zeine, au cours d'une conférence de presse jeudi à Nouakchott.

Selon lui, ce plan "s'inscrit dans le cadre d'efforts menés par le gouvernement mauritanien en application d'une panoplie de textes juridiques, judiciaires

et constitutionnels criminalisant la pratique de l'esclavage" adoptés par le pays.

L'esclavage est officiellement interdit depuis 1981 en Mauritanie et depuis une réforme de la Constitution en 2012, sa pratique est considérée comme un crime. Depuis 2007, les personnes reconnues coupables d'esclavagisme encourgent des peines pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison. Mais le phénomène perdure néanmoins.

Fin décembre, la Mauritanie a annoncé la création d'un tribunal spécial chargé de juger les crimes d'esclavage, qui relevaient jusqu'alors des tribunaux ordinaires. Neuf mois auparavant, elle avait mis en place une agence nationale chargée de financer des micro-projets en faveur des anciens esclaves.

LIBYE

Le Niger a remis Saâdi El-Gueddafi à Tripoli

Les autorités nigériennes ont remis aux autorités libyennes le fils de l'ancien dirigeant Maâmmar El-Gueddafi, Saâdi, qui s'était réfugié au Niger en 2011, a annoncé hier le gouvernement libyen dans un communiqué.

"Saâdi el Gueddafi a été remis au gouvernement libyen le 6 mars, il est arrivé en Libye et est aux mains de la police judiciaire", a indiqué le communiqué, en remerciant le Niger.

Le gouvernement libyen s'est engagé à traiter Saâdi El-Gueddafi "conformément aux normes internationales sur le traitement des prisonniers", ajoute le communiqué.

Saâdi el Gueddafi, 39 ans, s'était réfugié en septembre 2011 au Niger, peu avant la chute du régime d'El Gueddafi, le 20 octobre 2011.

Niamey, qui lui a accordé l'asile, refusa d'extradier malgré les demandes répétées des nouvelles autorités libyennes.

Celles-ci l'accusent de "s'être emparé de biens par la force et l'intimidation quand il dirigeait la Fédération libyenne de football". Interpol avait émis une "notice rouge" pour demander à ses 188 pays membres son arrestation.

Le président nigérien Mahamadou Issoufou avait annoncé en novembre 2012 que son pays avait accordé l'asile à Saâdi El Gueddafi pour des "raisons humanitaires".

L'UA déterminée à soutenir la Libye dans son processus de transition

L'Union africaine (UA) est déterminée à apporter un soutien qui soit au plus près de la réalité de la Libye pour aider ce pays à sortir de sa crise, a affirmé jeudi à Rome le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Smail Chergui.

"Notre objectif doit être, sur la base de l'évaluation faite par les acteurs libyens, de mobiliser et d'apporter un soutien qui soit au plus près des réalités de leur pays", a indiqué M. Chergui lors de la Conférence internationale de soutien à la Libye.

"L'UA et les pays voisins sont aussi déterminés à apporter une contribution substantielle pour conforter les choix du peuple libyen et ses représentants pour une approche tournée vers l'action et nous serons heureux d'y définir les modalités opérationnelles avec les partenaires de la Libye ici présents", a-t-il dit. Il a, par ailleurs, salué les efforts remarquables réalisés par le gouvernement libyen pour le retour de la paix, la sécurité et le développement au profit de tous les Libyens.

M. Chergui a indiqué, d'autre part, que l'UA travaillait au lancement, avec le concours du gouvernement libyen, d'un programme de désarmement, démobilisation et de réinsertion (DDR), à travers un échange d'expérience avec les pays africains ayant vécu ce processus. Il a également proposé d'instaurer un comité de soutien à la Libye avec un plan d'action annuel. "Nous sommes, par ailleurs, disposés à mettre en place un groupe de haut niveau de l'UA pour faciliter la concertation inter-libyenne en vue de la réconciliation nationale", a-t-il ajouté.

APS

La demande de la Crimée à être rattachée à la Russie accentue les tensions entre Washington et Moscou

L'annonce d'un référendum en Crimée qui proposera aux électeurs un rattachement de cette péninsule dans le sud de l'Ukraine à la Russie, a suscité de vives tensions entre la Russie et les Etats Unis qui ont instauré des sanctions contre Moscou.

Le parlement local de Crimée a demandé jeudi au président russe Vladimir Poutine le rattachement de la péninsule à la Russie et annoncé l'organisation d'un référendum le 16 mars pour le valider. Le Kremlin a aussitôt confirmé que le président russe avait été informé de cette demande.

Le Parlement russe a indiqué qu'il respectera le "choix historique" de la Crimée. De son côté, le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, a qualifié jeudi d'"illégitime" la décision du parlement de Crimée de demander le rattachement de la péninsule ukrainienne à la Russie. L'assemblée de Crimée avait jusqu'à présent prévu l'organisation le 30 mars d'un référendum prévoyant simplement un renforcement de son autonomie.

La Crimée, peuplée majoritairement de russophones, est une région d'Ukraine la plus opposante aux nouvelles autorités en place à Kiev après le renversement du président Viktor Ianoukovitch.

Pour Washington, Moscou agit en violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine

Le président américain Barack Obama a insisté que la Russie agit "en violation de l'intégrité" du territoire ukrainien, lors d'un entretien au téléphone avec le président russe Vladimir Poutine jeudi, quelques heures après que les Etats-Unis eurent mis en place des restrictions de visas et ouvert la voie à de possibles sanctions en réaction aux agissements de Moscou en Ukraine.

Le président Obama a insisté sur le fait que la Russie agit en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ce qui nous a conduits à prendre des mesures de représailles, en coordination avec nos partenaires européens", a indiqué la Maison-Blanche après une conversation téléphonique d'une heure entre les deux dirigeants. "Le président Obama a ajouté qu'il est possible de résoudre la situation diplomatiquement, ce qui irait dans le sens des intérêts de la Russie, du peuple ukrainien et de la communauté internationale", a ajouté un communiqué de la Maison-Blanche. M. Obama a une nouvelle fois exposé ses exigences: des "discussions directes, avec l'aide de la communauté internationale" entre la Russie et l'Ukraine, la venue "des observateurs internationaux pour s'assurer que les droits sont respectés, y compris ceux de la minorité russe", et "le retour des forces russes dans leurs casernes". Le département d'Etat avait fait savoir, plus tôt dans la journée, qu'il mettait en place "des restrictions de visas sur un certain nombre de responsables et d'individus, reflétant ainsi

une décision politique" visant à refuser des visas à ceux qui menacent la souveraineté de l'Ukraine.

Le président Obama a également signé un décret autorisant des gels d'avoirs sur les individus ou entités dont les activités "minent le processus démocratique et les institutions en Ukraine" et "menacent la paix, la sécurité, la stabilité".

Poutine souligne que les relations entre leurs deux pays ne devraient pas être affectées par des désaccords sur l'Ukraine

Le président russe a pour sa part déclaré hier au président américain que les relations entre leurs deux pays ne devraient pas être affectées par des désaccords sur l'Ukraine.

Le président de la Russie a rappelé l'importance des relations américano-russes pour assurer la stabilité et la sécurité dans le monde. Ces relations ne devraient pas être sacrifiées par des problèmes internationaux isolés, bien qu'extrêmement importants", a rapporté le Kremlin dans un communiqué.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a vivement condamné la demande du Parlement de Crimée de rattachement à la Russie. "La Crimée est une partie de l'Ukraine, la Crimée est l'Ukraine", a-t-il martelé à Rome dans un point de presse en marge d'une conférence internationale sur la Libye.

Un projet de pont pour relier la Russie à la Crimée

Un pont pour relier la Russie à la Crimée est en projet, symbole fort pour ce territoire déjà russe de facto, selon des responsables.

Seul un minuscule bras de mer sépare la péninsule de Kertch, dans l'extrême est de la Crimée, de la Russie, à laquelle elle n'est actuellement reliée que par ferry. Le maire de la péninsule de Kertch dit croire dur comme fer à la construction de cet ouvrage, dans une déclaration à l'AFP. Le pont, de "75 km de long", sera "réalisé en quatre-vingtans", assure Oleg Ossaditchi, qui en est à son quatrième mandat successif à la tête de cette cité de 145.000 âmes, "à 74% russe", après avoir été élu une première fois en 1998. Le maire a martelé que le projet n'en est qu'au stade des études de l'ensemble des possibilités techniques, qui doivent être terminées d'ici novembre.

Oleg Ossaditchi évoque "le million de personnes" qui, selon lui, pourraient chaque année emprunter le pont, contre les 400.000 effectués actuellement la traversée de Port-Krymsk à Port-Kavkaz, en Russie donc, avec quatre liaisons aller-retour quotidiennes. Le Premier ministre russe, Dmitri Medvedev, a signé lundi un décret confiant à la compagnie publique Rossavtodor la mise en œuvre de l'ambitieux projet d'un coût évalué à 480 millions d'euros.

Russes et Ukrainiens étaient déjà parvenus à un protocole d'accord il y a un peu plus de trois ans.

CRISE EN UKRAINE: La Crimée demande son rattachement à la Russie, Washington avertit

La Crimée a demandé jeudi son rattachement à la Russie, une demande considérée illégitime par Kiev, alors que Washington a averti qu'un référendum sur la question sans consultations avec l'Ukraine constituerait «une violation du droit international».



Le parlement local de Crimée a demandé au président russe Vladimir Poutine le rattachement de la péninsule ukrainienne à la Russie et annoncé l'organisation d'un référendum le 16 mars pour le valider, selon une source parlementaire.

«Les électeurs auront le choix entre un rattachement à la Fédération de Russie ou une autonomie nettement renforcée», a précisé le député Grigori Ioffe.

Le Kremlin a aussitôt confirmé que le président russe avait été informé de la demande du Parlement local de Crimée.

«Cette information (sur la demande du Parlement local de Crimée) vient tout juste de nous parvenir, le président en a été informé», a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, cité par l'agence russe Itar-Tass.

L'assemblée de Crimée avait jusqu'à présent prévu l'organisation le 30 mars d'un référendum prévoyant simplement un renforcement de son autonomie. La veille, le parlement local avait été occupé par des hommes armés pro-russes et avait nommé alors à sa tête un nouveau Premier ministre, Sergui Axionov.

Le parquet général ukrainien a annoncé mercredi le lancement de poursuites contre M. Axionov, et contre le président du parlement local Volodymyr Konstantinov, pour «atteinte à l'intégrité» de l'Ukraine. Ils encourent jusqu'à dix ans de prison.

Kiev considère illégitime la demande de la Crimée

Le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, a qualifié d'"illégitime" la décision du Parlement de Crimée de demander le rattachement de la péninsule ukrainienne à la Russie. S'exprimant devant la presse après une rencontre avec les dirigeants de l'UE à Bruxelles, M. Iatseniouk a également jugé que le référendum organisé en Crimée n'avait «aucune base légale».

«Nous exhortons le gouvernement russe à ne pas soutenir ceux qui promeuvent le séparatisme en Crimée», a ajouté M. Iatseniouk. Il a de nouveau demandé à la Russie que les troupes déployées en Crimée «retournent dans leurs casernes» et qu'un dialogue s'engage en vue d'une solution pacifique à la crise.

Mais, «dans le cas où l'escalade se poursuivrait, le gouvernement et les autorités militaires ukrainiens réagiraient comme le permet la Constitution

(...). Nous sommes prêts à protéger notre pays», a-t-il insisté. M. Iatseniouk a par ailleurs affirmé que l'Ukraine était prête à signer «dès que possible» l'accord d'association avec l'UE que l'ancien président Viktor Ianoukovitch avait refusé de signer en novembre.

«Le gouvernement ukrainien est déterminé à signer un accord d'association» avec l'UE et «nous sommes prêts à le signer dès que possible», a-t-il dit.

Le Conseil de sécurité russe étudie la demande de la Crimée, Washington met en garde

La demande du Parlement de la république autonome de Crimée de rejoindre la Russie a été abordée jeudi lors d'une réunion du Conseil de sécurité russe présidé par le président Vladimir Poutine.

Une réunion non prévue du Conseil de sécurité russe a eu lieu pour évoquer la situation en Ukraine, en particulier la demande du Parlement local de Crimée, a indiqué le porte-parole du président Poutine, Dmitri Peskov, selon l'agence publique Ria Novosti.

De son côté, Washington a averti que la tenue d'un référendum en Crimée sur le rattachement de la péninsule à la Russie sans consultations avec Kiev constituerait «une violation du droit international».

«Les Etats-Unis estiment que toute décision sur la Crimée doit être prise par le gouvernement à Kiev», a indiqué un haut responsable américain. «Vous ne pouvez pas vous retrouver dans une situation dans laquelle le gouvernement légitime d'un pays est exclu du processus du décision concernant certaines parties de ce pays», a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra de nouvelles consultations à huis clos jeudi sur la crise ukrainienne. Ces consultations entre les 15 pays membres débuteront à 14h30 locales (19h30 GMT) à New York.

Il s'agira de la quatrième réunion du Conseil sur ce dossier depuis vendredi dernier. Moscou, membre permanent du Conseil, dispose d'un droit de veto et à ce titre peut bloquer toute prise de position du Conseil de sécurité.

La Crimée, république autonome, qui a d'abord appartenu, au sein de l'URSS, à la Russie, avait été rattachée à l'Ukraine en 1954. Kiev lui avait accordé en 1992 le statut de République autonome.

Un référendum violerait le droit international

Le président des Etats-Unis Barack Obama a prévenu jeudi que l'organisation d'un référendum sur le rattachement de la Crimée à la Russie violerait le droit international.

«Le référendum proposé sur l'avenir de la Crimée violerait la Constitution ukrainienne et le droit international. Toute discussion sur l'avenir de l'Ukraine doit inclure le gouvernement légitime» du pays, a affirmé M. Obama lors d'une brève intervention à la Maison-Blanche.

Le Parlement local de Crimée a demandé jeudi à Vladimir Poutine le rattachement de la

péninsule ukrainienne à la Russie et annoncé l'organisation d'un référendum le 16 mars pour le valider.

«En 2014, l'époque où les frontières pouvaient être redéfinies en méprisant les dirigeants démocratiquement élus est bien révolue», a assuré le président américain, dont le gouvernement a annoncé jeudi matin la mise en place de restrictions de visas en réponse à «la violation en cours par la Russie de l'intégrité territoriale de l'Ukraine» et ouvert la voie à de possibles gels d'avoirs.

«Pendant que nous prenons ces mesures, je veux dire clairement qu'il existe aussi une façon de résoudre cette crise en respectant les intérêts de la fédération de Russie et des Ukrainiens», a ajouté M. Obama.

«Que des observateurs internationaux puissent aller partout en Ukraine, dont en Crimée, pour s'assurer que les droits de tous les Ukrainiens, dont les russophones, sont respectés. Que des consultations démarrent entre les gouvernements ukrainien et russe», a-t-il lancé.

«Pendant que nous prenons

Programme du samedi 8 mars 2014

TF1

06h30 Magazine jeunesseTFou
08h10 Magazine de télé-achatTéléshopping samedi
10h10 Série dramatiqueAu nom de la vérité
10h40 Série dramatiqueAu nom de la vérité
11h05 Magazine de sociétéTous ensemble
12h00 JeuxLes douze coups de midi
12h45 Météo
12h48 Magazine de servicesTrafic info
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour
13h00 Journal
13h20 Magazine de reportagesReportages
15h55 Série fantastiqueGhost Whisperer
16h05 Série fantastiqueGhost Whisperer
16h55 Série fantastiqueGhost Whisperer
17h45 Magazine de sociétéTous ensemble
18h45 Magazine de reportages50mn Inside
19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
20h35 LoterieTirage du Loto
20h45 Météo
20h45 Série humoristiqueNos chers voisins
20h55 DivertissementThe Voice, la plus belle voixInédit
23h25 DivertissementThe Voice

2

07h00 Magazine de servicesTélématin
09h59 SociétéLa femme que je suis
10h00 Magazine culturelThé ou café
10h50 JeuMotus
11h25 JeuLes Z'amours
11h55 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h40 Magazine de servicesPoint route
12h50 SociétéLa femme que je suis
12h55 Magazine de servicesMa maison s'agrandit
12h56 Météo 2
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité13h15, le samedi...
13h55 Météo 2
14h00 SportRoger Couderc, le 16e homme
15h05 RugbyXV/15
15h20 SportIrlande / Italie
17h25 RugbyXV/15
17h50 SportEcosse / France
20h00 Journal
20h40 Magazine de servicesMieux comprendre l'immobilier
20h41 Magazine sportifImage du jour
20h43 HandisportImage des Jeux paralympiques
20h44 Météo 2
20h45 DivertissementUne femme, un artisteInédit
23h05 Talk showOn n'est pas couché

3

07h56 Série d'animationNos voisins les Mar-supilamis
08h23 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
08h49 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
09h15 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
09h21 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
09h28 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
09h34 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
09h41 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
09h47 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
09h58 Dessin animéLes Dalton
10h06 Dessin animéLes Dalton
10h13 Dessin animéLes Dalton
10h21 Dessin animéLes Dalton
10h33 Série d'animationDragons : Cavaliers de Beurk
10h55 Emission jeunesseC'est bon !
10h57 Magazine du consommateurConso-mag
11h00 Météo

11h05 Magazine régionalLa voix est libre
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
13h25 Divertissement-humourLes grands du rire
15h00 En course sur France 3
15h25 Magazine régionalSamedi avec vous
16h50 Magazine littéraireUn livre toujours
16h55 Magazine culinaireLes carnets de Julie
17h55 JeuQuestions pour un champion
18h30 Magazine d'actualitéAvenue de l'Europe
18h45 Magazine de servicesMa maison s'agrandit
18h50 Météo des neiges
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h05 HandisportLe journal des Paralympiques
20h15 Série d'aventuresZorro
20h40 SociétéLa femme que je suis
20h45 Téléfilm policierLa loi de BarbaraInédit
22h23 SociétéLa femme que je suis
22h28 Météo
22h30 Soir 3
22h55 Téléfilm dramatiqueLouis la Brocante???

CANAL+

07h45 Série policièreBraquo??77
08h40 Série policièreBraquo??77
09h40 Court métragePieds verts
09h45 Comédie dramatiqueDes gens qui s'embrassent?
11h25 Magazine musicalAlbum de la semaine
11h50 Série humoristiqueVice versa
11h55 La météo
12h00 DivertissementClique
12h30 DivertissementLa semaine barrée
12h45 Magazine d'actualitéLe tube
13h40 Magazine d'actualitéL'effet papillon
14h20 Film d'actionLe dernier rempart?
16h00 Divertissement-humourLa caméra planquée de François Damiens
16h18 MultisportsSamedi sport
16h20 FootBallAvant-match
16h30 SportBastia / Paris-SG
18h30 MultisportsSamedi sport
18h35 Magazine sportifIntérieur sport
18h55 MultisportsSamedi sport
19h00 Le JT
19h10 Magazine d'actualitéSalut les Terriens !
20h25 Divertissement-humourMade in Groeland
20h55 ThrillerDead Man Down?Inédit
22h50 Magazine sportifIntérieur sport
23h15 FootballJour de foot
ooohio DramaFoxfire, confessions d'un gang de filles

M6

08h00 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h30 Magazine du cinémaCinésix
10h45 Magazine culinaireNorbert et Jean : le défi
11h20 TéléréalitéTop chef : que sont-ils devenus ?
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristiqueScènes de ménages
14h05 TéléréalitéCauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?
15h45 TéléréalitéCauchemar en cuisine
17h30 Magazine du show-bizMust célébrités
18h45 Magazine de servicesUn trésor dans votre maison
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h50 Série policièreHawaii 5-0??Inédit
21h40 Série policièreHawaii 5-0??
22h30 Série policièreHawaii 5-0
23h20 Série policièreHawaii 5-0
ooohio Série policièreNCIS : Los Angeles??77
oooh50 Série fantastiqueSupernatural??77
oih35 Série fantastiqueSupernatural??77
02h15 Météo

TÉLÉ

La sélection

TF1**20h50**

The Voice, la plus belle voix



Résumé

Nouveau rendez-vous pour les battles. Une dizaine de Talents ont déjà quitté l'aventure. Cinq candidats, qui auraient dû être éliminés, ont finalement été repêchés (volés) par un coach concurrent : Roman, Julie Eriksson, Pierre Edel, Melissa Bon et Claudia Casta. Ce soir, équipe par équipe, les apprenantes stars continueront de s'affronter deux par deux, sur un même titre, espérant décrocher, à l'issue de leur prestation, leur ticket pour la suite de «The Voice». Les quatre coaches ont fait appel, pour préparer leurs poulains, à des chanteurs amis, parmi lesquels Kylie Minogue pour la «team» Mika.

2**20h47**

Une femme, un artiste



Résumé

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, cette émission met à l'honneur dix personnalités féminines. Catherine Cabrol se bat contre les violences faites aux femmes ; Emmanuelle Perié est plongée sous la banquise, Inna Modja se bat contre les mutilations sexuelles ; Johanna Dray est mannequin grande taille ; Anne-Laure Michel est pilote de chasse dans l'armée de l'air ; Françoise Holder milite en faveur du travail des femmes après 45 ans ; Céline Dumerc est capitaine de l'équipe de France de basket ; Simone Rinier-Grimaldi aide les femmes à vivre le cancer ; Yogane est magicienne ; Stéphanie Goujon milite en faveur de la redistribution.

3**20h45**

La loi de Barbara



Résumé

Olivier Landry est accusé d'avoir donné la mort à son voisin Alex, une ancienne vedette sportive qui entretient une liaison adultère avec sa femme. Le dossier d'instruction est accablant pour le suspect, qui persiste pourtant à nier le crime, récusant les avocats qui veulent le pousser à plaider coupable. Quelques jours après l'ouverture du procès, Barbara est saisie du dossier. Perturbée par cette affaire, qui lui rappelle la douloureuse histoire à l'origine de sa vocation, la juriste accepte de défendre la thèse de l'innocence aux Assises. L'entreprise s'annonce périlleuse, d'autant plus que Barbara ne dispose d'aucun élément tangible pour faire naître le doute dans l'esprit des jurés. En face d'elle, le redoutable maître Solal se déchaîne...

CANAL+**20h55**

Dead Man Down



Résumé

Après l'assassinat de son épouse et de sa fille, Victor, un caïd new-yorkais, infiltré un des plus puissants gangs de la ville et devient le bras droit d'Alphonse Hoyt, le chef mafieux. Victor n'a qu'un but : se venger d'Alphonse qu'il tient pour responsable du meurtre de ses proches. Il ignore cependant que Béatrice, sa voisine, a pris l'habitude de l'espionner depuis l'appartement d'en face. La mystérieuse jeune Française expatriée aux Etats-Unis a compris ce que Victor prépare. En échange de son silence, elle exige de lui qu'il l'aide à se venger d'une agression qui l'a traumatisée et laissée défigurée. Ensemble, ils élaborent un scénario impitoyable, qui ne doit épargner personne...

M6**20h50**

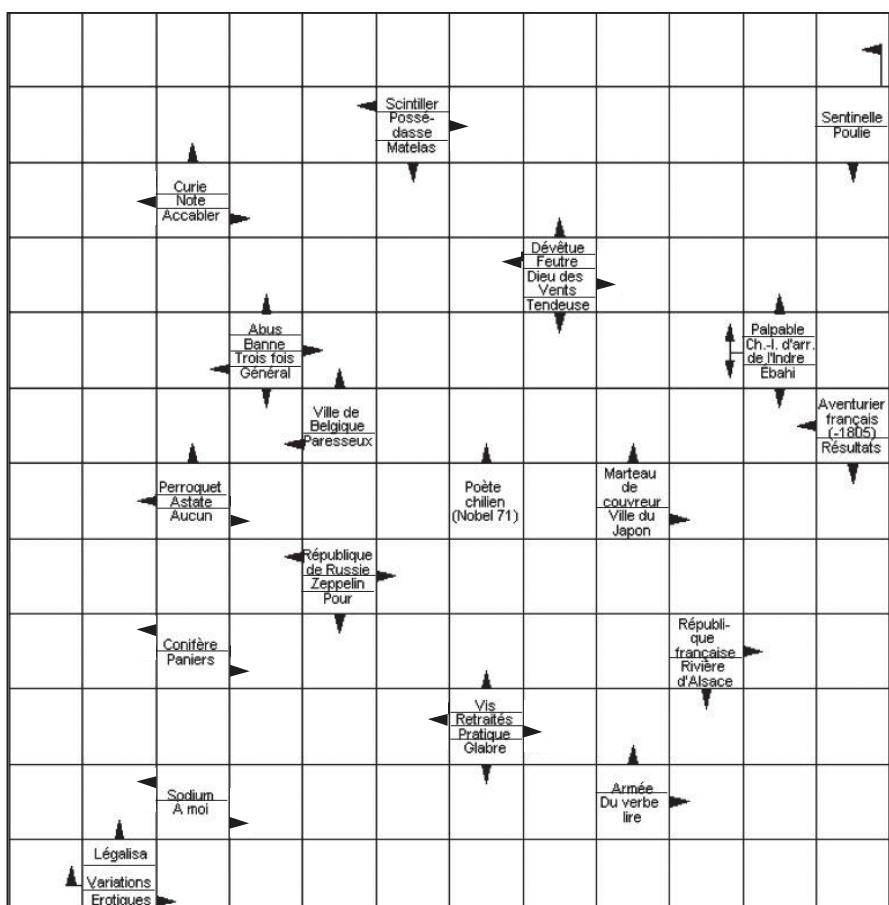
Hawaii 5-0



Résumé

C'est le soir d'Halloween à Hawaii. Sur une plage est organisée une grande fête, à laquelle participent Max et sa petite amie, Sabrina. Ils sont témoins de l'agression de deux personnes par un individu déguisé en zombie, qui est difficilement neutralisé par la police. Max, persuadé que l'homme est un véritable zombie, tourne de l'œil lorsqu'il réalise qu'il est couvert de sang. Finalement, l'agresseur se révèle être un médecin qui a été drogué à la scopolamine, un puissant hallucinogène. L'équipe du 5-0 suit une piste qui l'amène jusqu'à un homme menant des expériences sur les êtres humains...

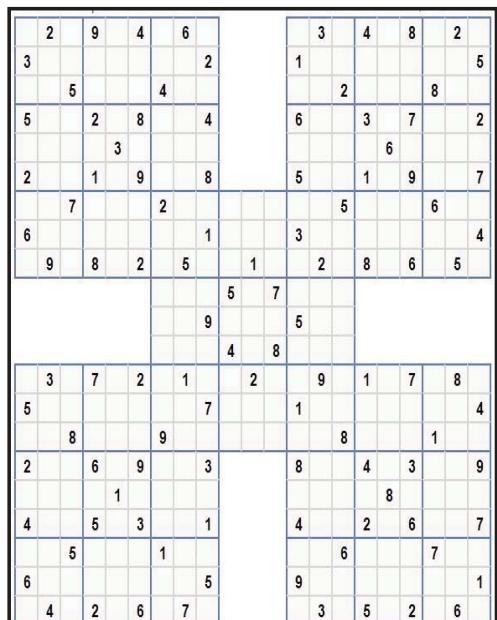
Mots fléchés n°533



Samouraï-sudoku n°533

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°533

Horizontalement:

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un ître
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. A fait du tort à qqn - Chanceuse
7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la pau-

Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb b par liquation
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercede auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé le 8 mars

2003 : Lors de la présentation du troisième rapport d'étape des responsables des inspections, Hans Blix déclare devant le Conseil de sécurité des Nations unies que l'Irak a procédé à des « *mesures substantielles* » de désarmement et que Bagdad fait désormais preuve de coopération avec les experts en désarmement.

2003 : Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne proposent malgré tout un projet de seconde résolution donnant un ultimatum jusqu'au 17 mars à Saddam Hussein.

2003 : Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC-ex-Zaire) et les rebelles trouvent un accord pour renfonder leurs troupes au sein d'une nouvelle armée nationale et réunifier le pays déchiré par quatre ans et demi de guerre civile.

2004 : Une opération anti-terrorisme menée par l'armée israélienne se solde par la mort de 14 Palestiniens dans deux camps de réfugiés de Gaza.

2004 : Le cyclone tropical « Gafilo » frappe le nord de Madagascar, provoquant la mort de 154 personnes dont 113 à bord d'un ferry qui a sombré dans la tempête.

2007 : France : Election de Patrick Ollier à la présidence de l'Assemblée nationale.

Célébrations :

- Albanie : Festa e mësuesit (Fête des professeurs), célèbre l'ouverture de la première école en langue albanaise, à Korça en 1867.

FOOTBALL

La FAF et la LFP déposent plainte contre le président de l'US Chaouia

La Fédération algérienne de football (FAF) et la Ligue de football professionnel (LFP), ont décidé de déposer plainte auprès du procureur de la République suite aux déclarations du président de l'US Chaouia, Abdelmadjid Yahi, à propos d'une présumée tarification de la corruption des arbitres, a indiqué hier le site officiel de la FAF.

Le président du nouveau promu en Ligue deux, avait déclaré cette semaine dans une émission télévisée qu'il existait «une tarification» précise, selon l'enjeu des rencontres, arrêtée par les arbitres qui déterminent souvent le sort de ces matches. Ces déclarations ont coûté à Yahi une interdiction à vie de toute activité en relation avec le football. Outre cette plainte, la FAF et la LFP ont décidé également de saisir les



services de police pour «l'ouverture d'une enquête judiciaire», selon la même source. La structure footballistique algérienne a rappelé, en outre, que les statuts et règlements

de la Fédération internationale de football (FIFA) et des instances du football national disposent que «les infractions liées à la corruption sont imprescriptibles».

AS RADIEUSE

La Radieuse honore Pelé

Kada Chafi

En marge du match international amical entre notre sélection nationale et celle de la Slovénie, au stade Tchaker de Blida, la dynamique association La Radieuse a trouvé le moyen de rendre un vibrant hommage à la star mondiale du football, le Brésilien Pelé, qui avait donné le coup d'envoi de la rencontre. Le président de La Radieuse, Chafi Kada, accompagné de figures emblématiques du football algérien, a remis à la star du Santos FC un diplôme du mérite et une médaille du mérite, en plus d'un maillot de l'équipe nationale algérienne, floqué de la photo de la star, avec un logo comportant les remerciements et la reconnaissance.

Cette initiative louable de La Radieuse, très applaudie par les présents, dont les personnalités politiques et sportives, se voulait aussi un message



d'amitié clair au peuple brésilien, lequel applaudit dès maintenant à la venue de la délégation algérienne en juin prochain qu'il recevra à bras ouverts, ce qui cimentera les bonnes relations entre nos deux nations. Sans oublier, qu'au niveau du public, ces manifestations de La Radieuse et son président Chafi Kada, servent à lutter

contre la violence, sous tous ses plans et la sauvegarde de la sportivité et du fair-play.

Cet hommage de l'association La Radieuse au Roi Pelé, vient en droite ligne de ceux qui l'ont précédé, ceux rendus à Zinedine Zidane, Sepp Blatter, le président de la FIFA, Michel Platini, le président de l'UEFA, Issa Hayatou, le

président de la CAF, qui s'était rendu au siège de l'association à Maraval, sans oublier les hommages rendus aux grandes figures sportives arabes et africaines.

Un grand bravo donc à cette association qui ne rate aucune occasion pour mettre au premier plan le sport algérien en général et le football en particulier.

CABBA

Prendre des points



Mouad B.

Après sa défaite face au CRB (2-0), le CABBA va recevoir aujourd'hui à 15h00 le huitième du classement, le RCA. Avec une place de relégable, les Bordjiens doivent aborder au mieux cette rencontre qui s'annonce compliquée.

Mustapha Biskri et ses ouailles l'ont bien compris. Cette mission s'annonce très rude pour des Bordjiens qui restent sur trois victoires depuis le début de la saison. L'entraîneur s'est attelé à remobiliser les troupes pour ne pas tomber dans la sinistre. La réalité est pourtant là même avec des joueurs au top de leur forme, le CABBA doit soigner sa défense et son attaque. Les partenaires de Benhemine doivent très vite se reprendre sous peine de s'enfoncer davantage dans la zone rouge.

En face, le RCA est performant avec sa huitième place au classement de la L1. Les Bordjiens auront donc fort à faire surtout que leurs performances à domicile ne sont pas fameuses.

«On a plus de mal à gagner à la maison car on doit faire le jeu et donc on s'expose un peu plus et on prend des contres. Nos adversaires ne sont là que pour défendre et prendre un point. C'est impossible de ne pas faire le jeu à la maison car on a un public qui nous pousse à aller de l'avant. Les supporters veulent nous voir attaquer, avoir des situations et marquer des buts. Et puis moi je veux que l'on joue pour gagner ! Et pour gagner, il faut attaquer. On ne va pas changer notre façon de jouer !», dira le coach. Ce dernier va aligner pour cette rencontre, Souiche, Mansour, Ali Guechi, Hamdadou, Maameri, Benhamiene, Oudni, Hamimid, Mosrati, Mesfar et Bouguerra.

«Les résultats des autres équipes sont bons si nous on gagne ! S'occuper de l'adversaire, c'est une grosse connerie car les points que perdent nos adversaires ne tombent pas dans notre escarcelle. Il faut que l'on fasse notre match. On a la chance de ne pas être encore en L2. Plus on gagne de matchs, plus on avance, et plus on avance, plus on distance nos concurrents. De toute façon, ce qui m'intéresse c'est qu'à la fin de la saison on soit toujours en L1», dira le président du CABBA, Djamel Messaoudène.

Soduku N°532

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 1 | 8 | 4 | 5 | 6 | 7 | 9 |
| 6 | 4 | 9 | 3 | 7 | 2 | 8 | 5 | 1 |
| 8 | 7 | 5 | 6 | 1 | 9 | 2 | 4 | 3 |
| 1 | 3 | 8 | 2 | 6 | 4 | 7 | 9 | 5 |
| 4 | 6 | 2 | 5 | 9 | 7 | 3 | 1 | 8 |
| 9 | 5 | 7 | 1 | 8 | 3 | 4 | 2 | 6 |
| 2 | 9 | 6 | 7 | 5 | 8 | 1 | 3 | 4 |
| 7 | 8 | 4 | 9 | 3 | 1 | 6 | 2 | 3 |
| 5 | 1 | 3 | 4 | 2 | 6 | 9 | 8 | 7 |
| 7 | 4 | 9 | 8 | 5 | 6 | 1 | 2 | 3 |
| 2 | 1 | 3 | 4 | 9 | 7 | 6 | 5 | 8 |
| 6 | 5 | 8 | 1 | 3 | 2 | 4 | 7 | 9 |
| 4 | 8 | 7 | 1 | 5 | 2 | 3 | 9 | 6 |
| 2 | 5 | 9 | 6 | 4 | 3 | 8 | 7 | 1 |
| 3 | 6 | 1 | 7 | 8 | 9 | 4 | 2 | 5 |
| 7 | 9 | 2 | 3 | 6 | 4 | 1 | 5 | 8 |
| 5 | 4 | 6 | 8 | 1 | 7 | 2 | 3 | 9 |
| 1 | 3 | 8 | 9 | 2 | 5 | 7 | 6 | 4 |
| 8 | 2 | 3 | 4 | 9 | 6 | 5 | 1 | 7 |
| 9 | 7 | 4 | 5 | 3 | 1 | 6 | 8 | 2 |
| 6 | 1 | 5 | 2 | 7 | 8 | 9 | 4 | 3 |

Mots Croisés N°532

SAUCISSONNER
APPAREILLOSE
RISSOLEESCV
TINNNAITRE
RELAYS GEMIR
OBOLE HIV MI
URNE GYNECEE
VEAU PERDUS
IES MEUT R
LAD CORSIA
LIDO MOELLON
ELYSEEN MENE

Mots Fléchés N°532

POISSONNERIE
MIACIERIES
OBIS TAUREP
BRPEIREAI
EAUX TSARINE
IGNES ELUNG
SEISTAN ETEL
SUR ESTACADE
ASIE P SUCER
NEOTTIES TII
CNA R ELEVE
ESSUYER USA

ES TUNIS

Le contrat de Youcef Belaili expirera bel et bien en juin prochain, selon son père



Abdelhafid Belaili, le père de l'ex-international olympique algérien, Youcef, a indiqué que le contrat de ce dernier avec l'ES Tunis de football expirera bel et bien le 30 juin prochain, alors que les dirigeants du club tunisien ont annoncé qu'il sera prolongé «automatiquement» d'une année.

Le père de Belaili, a déclaré lors dans l'émission «Forum Sport» d'une télévision locale, qu'il a envoyé deux correspondances à la Fédération tunisienne de football et à la Ligue nationale de football professionnel le 9 décembre 2013 pour exprimer la volonté de son fils de partir.

Il a ajouté qu'il a transmis également une lettre recommandée avec un accusé de réception dans ce sens au président de l'EST, Hamdi Meddeb 24 heures plus tard conformément aux termes du contrat signé avec l'Espérance.

La direction du club phare de la capitale tunisienne avait indiqué que le contrat de l'ex-joueur du MC Oran (L 1, Algérie) a été prolongé automatiquement et conformément à l'une des ses clauses, après avoir constaté que joueur n'a pas manifesté son désir de partir dans les délais impartis.

Abdelhafid Belaili a précisé, en outre, que le joueur a le droit de signer un précontrat avec n'importe quel club, poursuivant que le comportement du bureau directeur de l'EST a changé vis-à-vis de son fils depuis le 15 décembre puisque les responsables Sang et Or ont exercé des pressions sur le milieu offensif de 22 ans pour prolonger son contrat et refusé les offres de clubs européens voulant s'attacher ses services. Belaili est d'ailleurs écarté du groupe depuis plusieurs semaines. Il continue de s'entraîner en solo, sans pouvoir prendre part aux rencontres de son équipe, sur le plan national et africain. Son père a fait savoir à ce propos qu'un accord a été trouvé pour que le joueur reprenne les entraînements avec une prolongation de son contrat en contrepartie, mais la déclaration accordée par le président de la commission juridique de l'EST, Riadh Touiti à Mosaïque FM, annonçant que le joueur est encore lié au club jusqu'à juin 2015, «a tout gâché».

CHAMPIONNATS DE LIGUES 1 ET 2

Signature d'un contrat de sponsoring LFP-Mobilis

La Ligue de football professionnel (LFP) et l'opérateur public de téléphonie mobile «Mobilis» ont signé hier à Alger un contrat de sponsoring du championnat d'Algérie de Ligues 1 et 2 pour trois ans avec effet immédiat.

La cérémonie de signature du contrat de sponsoring s'est déroulée au siège de l'entreprise en présence des présidents de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj et du directeur général de Mobilis, Saâd Damma.

Avec la signature de ce contrat qui court jusqu'en 2017, le championnat professionnel de Ligues 1 et 2 sera désormais baptisé «Cham-



pionnat Mobilis Ligue 1 et Ligue 2».

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, s'est félicité de la signature de ce contrat de partenariat avec l'opérateur public de téléphonie mobile qui sera, selon lui, «très bénéfique» au football national notamment pour les clubs professionnels. «Après le contrat de sponsoring de la Supercoupe d'Algérie pour trois ans, la Ligue et Mobilis poursuivent leur partenariat avec le parrainage du championnat professionnel. C'est l'objectif recherché par la FAF à travers la LFP pour permettre aux clubs de bénéficier d'une aide financière», a déclaré Kerbadj. De son côté, le directeur général de Mobilis, Saâd Damma, a mis l'accent sur l'engagement de son entreprise dans l'accompagnement du football national. «Ce parrainage a un sens plus profond et plus global dans l'accompagnement du football national du moment qu'il permettra de toucher, non un club ou deux, mais plutôt l'ensemble des clubs pour les

deux Ligues 1 et 2», a-t-il déclaré à la presse.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a estimé pour sa part, que ce contrat de sponsoring du championnat d'Algérie par Mobilis est une «bonne chose» pour le sport roi en Algérie et reflète l'engagement des entreprises nationales à contribuer au développement de cette discipline. «L'argent de ce contrat de trois ans sera totalement distribué aux clubs pour les aider à se développer», a-t-il dit.

ATHLÉTISME / MEETING NATIONAL MILITAIRE FÉMININ La 5^e édition à Ben-Aknoun

La cinquième édition du meeting national militaire féminin d'athlétisme aura lieu aujourd'hui au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPSM) de Ben-Aknoun (Alger), a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication du ministère de la Défense nationale.

Organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, cette course verra la participation des meilleures athlètes féminines, relevant des différents commandements des forces, des régions militaires et des écoles de formation de l'ANP.

«Par l'organisation de telles manifestations sportives, le sport militaire vient, encore une fois, de démontrer son engagement actif et permanent au service de la promotion et du développement



du sport féminin au sein de l'Armée nationale populaire», indique la même source.

Le départ de la course est prévu, au-

jourd'hui, à ghoo au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPSM) de Ben-Aknoun, a indiqué la source.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16 DE FINALE RETOUR) YENNENGA-ES SÉTIF Madoui: «Nous ne sommes pas encore qualifiés»

L'ES Sétif, qui en découdra aujourd'hui (16h00, heure algérienne) à Ouagadougou avec les Burkinafais de l'ASFA-Yennenga en match retour des 1/16^e de finale de la Ligue des champions africains, même si elle a «un pied et trois orteils» en 1/8^e de finale, «n'est pas encore qualifiée», soutient mordicus le coach sétifi, Kheireddine Madoui.

«Je pense que ce serait une erreur de se dire que le 5 à 0 réussi à Sétif nous met à l'abri de toute mauvaise surprise», ajoute Madoui qui n'oublie pas que l'ASFA-Yennenga a été «sacrée cinq fois consécutives champion du Burkina Faso et qu'elle va évoluer dans un environnement qui lui est favorable et auquel elle est habituée».

Le jeune entraîneur sétifi affirme que ses poulains «aborderont le match avec toute la détermination et le sérieux voulu en tâchant de ne pas trop se focaliser sur la performance réussie au match aller». Pour sa part, le meneur de jeu Hicham El Okbi, qui affiche une belle

forme et qui a été buteur au match aller, estime que l'Entente est «qualifiée à 90%». Il s'empresse toutefois d'ajouter qu'il «reste 10%» qu'il va falloir compléter «en se battant, pas en regardant jouer l'ASFA-Yennenga». Les supporters, eux, ne se font pas du tout de souci, à l'image de Lamine Kanouche (53 ans) qui affirme qu'il est «improbable qu'il y ait dans l'histoire du football mondial une équipe ayant réussi à se qualifier après avoir été étrillée à l'aller sur le score de 5 à 0».

Supporter invétéré de l'Aigle noir depuis son plus jeune âge, Lamine se souvient même du 0-5 subi en match aller par l'ESS dans cette même compétition (appelée à cette époque Coupe d'Afrique des clubs champions), en 1980 face à l'Union de Douala (Cameroun), et qui avait scellé le sort de la qualification, les joueurs sétiens, emmenés alors par le duo d'attaques le regretté Mohamed Griche et Abdelkrim Khalifa, s'étant contentés, au retour à Sétif, d'un peu glorieux match nul (1-1).

Les Sétiens qui se sont déplacés au Burkina Faso avec 19 joueurs ont eu le temps de récupérer après la rencontre de mercredi dernier face à Mouloudia d'Alger, et se présenteront sur le terrain avec tous leurs atouts du moment. Même les éléments dont la participation était incertaine à cause de petits bobos, à l'exemple de Mokhtar Ziki, Amir Karaoui ou Farid Mellouli, sont «remis et seront alignés si le coach le décide», soutient le médecin du club, Zeddiddine Djarboua. En revanche, Akram Djahni (blessé) et le virevoltant ailier Khaled Gourmi (autorisé à s'absenter pour raisons personnelles) ne sont pas du voyage. Mais quoi qu'il en soit, l'optimisme reste de rigueur du côté des Hauts-Plateaux, d'autant que cette formation du Burkina a toujours réussi aux Sétiens qui l'ont éliminée à deux reprises, au même stade de la compétition (2011 et 2013) avec, à la clé, en comptant les cinq banderilles plantées à l'aller, 16 buts inscrits.

APS



Les stars du Mondial IKER CASILLAS



Iker Casillas Fernández (né le 20 mai 1981 à Móstoles, Espagne) est un joueur de football espagnol. Jouant au poste de gardien de but, il évolue depuis le début de sa carrière sous les couleurs du Real Madrid et également de la sélection espagnole. Il est actuellement le capitaine du Real Madrid et également de la sélection espagnole. Issu du centre de formation du Real Madrid, il est considéré comme l'un des meilleurs gardiens au monde à l'heure actuelle grâce à ses performances en équipe nationale et au Real Madrid. Avec son club, il a notamment remporté la Ligue des champions à deux reprises en 2000 et 2002, la Supercoupe de l'UEFA et la Coupe intercontinentale. En sélection, il fait partie des joueurs qui ont réussi à remporter coup sur coup l'Euro 2008, la Coupe du monde 2010, et l'Euro 2012. Capitaine de la sélection, il est le premier joueur européen de l'histoire à soulever trois trophées internationaux en quatre ans.



SON PARCOURS

Casillas débute très tôt en sélection. Très jeune, il a déjà remporté le Championnat d'Europe des moins de 15 ans en 1995 et il s'impose dans le Championnat d'Europe des moins de 16 ans en 1997. Promu en équipe des moins de 17 ans, il est à 16 ans le joueur le plus jeune de l'effectif espagnol qui termine à la troisième place du Coupe du monde des moins de 17 ans, qui se déroule en Egypte. Il sera nommé par la suite capitaine de cette équipe. Deux ans plus tard, en 1999, il remporte la

Coupe du monde des moins de 20 ans qui se déroule au Nigeria. C'est à cette occasion qu'il se lie d'amitié avec Xavi Hernández, le milieu de terrain du FC Barcelone.

Initialement gardien de second choix pour être intégré à l'équipe senior, il gagne peu à peu sa place à la suite de brillantes performances en club.

Par la suite, Casillas participe à la campagne de qualification pour l'Euro et produit de bonnes performances en n'encaissant que quatre buts. Il fait ensuite partie de l'effectif pour l'Euro 2004 qui se révélera désastreux pour l'Espagne, éliminée dès la phase de poule par le Portugal (0-1). De la même manière, il dispute la Coupe du monde 2006 avec sa sélection qui sera éliminée dès les huitièmes de finale par la France de son coéquipier Zinedine Zidane (1-3).

Son coéquipier Raúl écarté de la sélection par Luis Aragónés, Casillas se voit confier le brassard de capitaine. Il fait donc partie du groupe de 23 joueurs amenés à disputer l'Euro 2008. Après une qualification facile à l'issue de la phase de poules, l'Espagne rencontre l'Italie en quarts de finale. Au cours de la séance de tirs aux buts, après un match fermé (0-0), Casillas arrête les tirs aux buts d'Antonio Di Natale et Danièle De Rossi et permet à sa sélection de se qualifier (4 TAB 2). Après s'être défait de la Russie (3-0) en demi-finale, l'Espagne remporte finalement la compétition face à l'Allemagne (1-0). Casillas, qui n'a encaissé aucun but lors des phases à élimination directe, soulève un trophée que sa sélection n'avait plus remporté depuis 1964. En octobre 2008, Casillas et son coéquipier Pepe Reina battent le record d'invincibilité des gardiens de l'équipe nationale. Les deux gardiens restent invaincus pendant 710 minutes (soit près de 8 matches), plus longtemps que Zubizarreta et Buyo en leur temps. C'est finalement le Belge Wesley Sonck qui mettra fin à cette invincibilité lors d'un match de qualification pour la Coupe du monde 2010.

Le 9 septembre 2009, lors d'un match

des éliminatoires de la Coupe du monde 2010 contre l'Estonie (3-0), il dépasse le record d'invincibilité de Zubizarreta. Celui-ci était resté invaincu lors de 56 de ses 126 sélections tandis que Casillas dépasse ce record en seulement 98 sélections.

Il fait partie des 23 joueurs appelés à disputer la Coupe du monde 2010. Après une phase de poules laborieuse où l'Espagne se qualifie difficilement dans un groupe composé du Chili, de la Suisse et du Honduras, l'Espagne poursuit sa route vers la finale de la compétition. Lors de ces trois matchs à élimination directe, Casillas se montre une nouvelle fois précieux, notamment contre le Portugal en huitièmes de finale et le Paraguay en quarts de finale où il arrête un penalty d'Oscar Cardozo avant de sortir un nouvel arrêt décisif quelques minutes plus tard. Lors de la finale contre les Pays-Bas, il produit une nouvelle fois une excellente performance, gagnant deux face-à-face contre le néerlandais Arjen Robben. Comme lors de l'Euro 2008, Casillas garde sa cage inviolée lors de tous les matchs à élimination directe de la compétition et l'Espagne remporte pour la première fois de son histoire la Coupe du monde, devenant l'une des rares nations à avoir réalisé le doublé Euro-Coupe du monde coup sur coup.

Le 15 novembre 2011, à l'occasion d'un match amical contre le Costa Rica, il devient le joueur comptant le plus de sélections en équipe d'Espagne, dépassant les 126 capes d'Andoni Zubizarreta.

Le 26 mai 2012 face à la Serbie, il égalise le record de victoire de Lillian Thuram avec 94 victoires en 128 matchs en match international.

Il participe à l'Euro 2012 et porte toujours le brassard de la Furia Roja. Il fait quelques arrêts déterminants contre l'Italie (1-1) en phase de poules mais doit s'incliner sur une frappe d'Antonio Di Natale. Le dernier match des poules est contre la Croatie (1-0) et il sauve son équipe à de nombreuses reprises. Casillas et son équipe jouent contre la France en quarts de finales et l'emportent (2-0) lors d'une soirée plutôt tranquille pour le capitaine de l'équipe. En finale contre l'Italie le 1^{er} juillet 2012, ils gagnent (4-0) dans un match où le portier espagnol a effectué plusieurs arrêts décisifs. En remportant l'Euro 2012, Casillas devient le premier capitaine en sélection à soulever 3 trophées de suite.

Malgré son temps de jeu inexistant au Real Madrid après son retour de blessure, Vicente del Bosque décide de convoquer le capitaine de la "Roja" le 27 mai 2013 sur une pré-liste pour la Coupe des confédérations 2013.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Samedi 8 Mars 2014 - 6 Journada el oula 1435 - N° 534 - Deuxième année

Droits de l'homme

L'Algérie interpelle le Conseil onusien sur la situation en Palestine et au Sahara Occidental

L'Algérie a interpelé hier Genève, le Conseil onusien des droits de l'homme sur l'état des droits de l'homme dans les territoires palestiniens et au Sahara Occidental, occupés par le rapport annuel (2013) présenté à la 25^e session du Conseil. La délégation algérienne a exprimé au haut-commissaire des Nations unies, pour les droits de l'homme, M^{me} Navanethem Pillay, le «regret» de l'Algérie que son rapport «ne fasse pas état de la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés qui continuent d'interparer la communauté internationale, en particulier le Conseil des droits de l'Homme». «Ce constat vaut également pour la situation des droits de l'Homme au Sahara Occidental», a relevé la mission permanente algérienne après de l'ONU, qui prend part à la présente session du Conseil à laquelle l'Algérie participe en tant que membre. La délégation algérienne a, toutefois exprimé son «appréciation» au Haut Commissaire pour son rapport «exhaustif» et lui a rendu «un hommage mérité pour son dévouement à la cause des droits de l'Homme partout dans le monde». L'Algérie a par ailleurs, abordé d'autres aspects évoqués dans le rapport, estimant que la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels est «étroitement liée à la stabilité et à la cohésion sociale». «L'expérience a prouvé que la pauvreté, les inégalités et les frustrations sont un terreau fertile pour l'instabilité, la polarisation et l'exclusion. Des politiques de développement appropriées reposant sur une bonne gouvernance dans un monde plus inclusif et plus équilibré, sont requis pour une paix et une stabilité durables», a précisé un membre de la délégation algérienne qui intervenait au dernier jour de la session du HCDH.

La représentation a également affirmé que l'Algérie «entend poursuivre sa politique de promotion socioéconomique et sa coopération avec ses voisins maghrébins et du Sahel», précisant que c'était «dans cet esprit qu'elle participe activement aux négociations en cours pour l'agenda de développement post-2015». L'Algérie a souligné lors du débat de Haut niveau, «partager» la préoccupation de M^{me} Pillay sur la «retroussade» du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance qui «commande une vigilance accrue et une action résolue pour les enrayer».

Les conséquences «désastreuses» de la crise économique et financière internationale qui «fragilise les acquis des droits de l'Homme, notamment, des plus vulnérables», plaident, de l'avis de la délégation, pour des mesures destinées à renforcer les acquis «sans perdre de vue ceux des générations futures», a affirmé la délégation. Le HCDH a été exhorté à «suivre la montée de cette idéologie qui tend à assimiler l'Islam au terrorisme qui trouve un écho favorable auprès de certains groupes extrémistes porteurs des politiques xénophobes et discriminatoires, notamment, contre les travailleurs migrants et leurs familles». L'Algérie a soutenu que la ratification universelle de la Convention internationale sur leurs droits, constituera un «jalon important dans l'objectif visant à faire des migrants des acteurs de développement et de la diversité». Quant à la violence et l'insécurité, la délégation algérienne a affirmé que l'Algérie «partage» la démarche du Haut Commissaire de placer les droits de l'Homme au centre des opérations de maintien de la paix et faire en sorte qu'ils figurent dans toutes les missions de maintien de la paix, notamment, pour celles d'entre elles où cette disposition a été ignorée. Elle a également réaffirmé son appui à la coopération établie par le HCDH avec les autorités maliennes et la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, en vue du rétablissement de l'état de droit et de l'unité nationale ainsi que de la relance du processus de développement, qui «concourent» au respect des droits de l'Homme. Abordant la situation qui prévaut en République centrafricaine, l'Algérie a émis l'espoir que la nomination d'un expert indépendant sur la situation des droits de l'homme dans ce pays, «déchiré par des conflits interconfessionnels», puisse contribuer à enrayer les violations «massives» des droits de l'homme et améliorer la protection des droits des citoyens. La 25^e session du Conseil des droits de l'Homme s'est ouverte le 3 mars et s'est terminée hier. Dans son rapport annuel, le Haut Commissaire avait relevé que les droits de l'homme «sont maintenant plus fortement préconisés par la société civile» et sont devenus «de plus en plus au centre de l'action de paix et de sécurité». Elle avait souligné l'universalité, l'invisibilité et l'interdépendance des droits de l'homme, et que «aujourd'hui, la tâche de protéger et promouvoir les droits de l'homme est aussi vitale qu'il y a vingt ans». Le Haut Commissaire avait soulevé beaucoup de questions liées aux droits de l'Homme, et nommé plusieurs pays qui connaissent des conflits, ni le Sahara occidental.

ANP : GAÏD SALAH : Construire une armée capable de s'acquitter de ses missions constitutionnelles

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis en avant jeudi l'importance de construire une armée capable de s'acquitter des missions constitutionnelles qui lui sont confiées.

«Pour se mettre au diapason des évolutions croissantes du monde d'aujourd'hui, chargé de multiples défis, il nous appartient de construire une armée moderne, capable de s'acquitter de ses missions constitutionnelles, en toutes circonstances, sous la conduite du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a souligné le vice-ministre de la Défense nationale, dans une allocution d'ouverture des travaux de la réunion annuelle de la 7^e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre.

Le chef d'état-major de l'ANP a «élicité», par la même occasion, les membres du Conseil d'orientation et, à travers eux, l'ensemble des éléments de l'Armée nationale populaire, à l'occasion des préparations aux festivités commémorant le 52^e anniversaire de la fête de la Victoire, et à mis l'accent sur «les grands efforts consentis dans le domaine de la formation et de la préparation au combat».

«Dans cette vision purement nationaliste, nous avons toujours veillé au



développement de notre appareil de défense, à travers la modernisation et la montée en puissance des capacités de combat de l'Armée nationale populaire, qui a connu, ces dernières années, un élán qualitatif dans les différents domaines, que ce soit en termes de réforme globale de notre appareil de formation, suivant les exigences pédagogiques et scientifiques contemporaines, ou en termes de préparation au combat et d'instruction ou de la qualité des matériels et des équipements de haute technologie et de grande efficacité», a-t-il indiqué.

«En parallèle à cet effet, a-t-il souligné, nous avons poursuivi avec détermination la mission de lutte contre le terrorisme et recouvrer la sécurité, la stabilité et la quiétude dans notre pays.

Nous avons enregistré des résultats très probants qui méritent toute la considération et la reconnaissance, grâce aux sacrifices des éléments de l'Armée nationale populaire et des autres corps de sécurité».

«À ce propos, il nous appartiennent de

faire l'éloge du courage et de la bravoure des martyrs du devoir national dont nous n'avons pas oublié et n'oublierons jamais les incommensurables sacrifices», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP.

Par ailleurs, le général de corps d'Armée a mis en exergue la place «importante» qu'occupe l'Ecole supérieure de guerre, en étant un «édifice scientifique couronnant le sommet de la pyramide du système de la formation militaire dans notre pays». «L'Ecole supérieure de guerre a pu, en un intervalle de temps assez court, se mettre à la hauteur du défi à relever par ses cadres, qui sont parvenus à former des promotions ayant une haute formation scientifique et militaire, grâce au serment solennel dont ils se sont imprégné, leur longue expérience et leur grande dextérité, ainsi que le patriotisme exalté qui les anime, en sus du soutien qu'ils ont trouvé auprès des différents commandements et structures, tant sur le plan central que régional, de l'Armée nationale populaire», a-t-il indiqué à ce propos.

Les résistances populaires dans l'Ahaggar : L'écriture de l'histoire nationale sur des bases académiques, soulignée à Tamanrasset

Les participants à une journée d'étude sur les résistances populaires dans l'Ahaggar ont mis l'accent, jeudi à Tamanrasset, sur la nécessité de s'intéresser à l'écriture de l'histoire nationale sur des bases académiques. Les intervenants ont, lors de cette rencontre initiée par la direction régionale de la communication, de l'information et de l'orientation de la VF région militaire (VF RM), insisté sur la nécessité d'accorder à l'étude de l'Histoire l'intérêt voulu, et à son écriture, «en toute objectivité», sur des bases académiques, devant permettre aux générations montantes de s'enquérir des différentes luttes menées par le peuple algérien contre le colonialisme pour le recouvrement de sa souveraineté.

Les interventions présentées lors de cette rencontre ouverte par le chef d'état-major de la VF RM, le général Omar Kerboua, se sont articulées autour des visées de la France coloniale sur le Sud du pays et de ses velléités de séparation du Sahara du reste du territoire national. A ce propos, M. Lahcen Zeghidi, chercheur et enseignant d'histoire à l'université d'Alger, a souligné l'importance de la région de l'Ahaggar dans les visées expansionnistes du colonialisme français dans la région, cherchant, au vu de sa position géographique stratégique, à assurer sa domination sur les régions des Ajjer et de l'Ahaggar.

M. Zeghidi a, à cette occasion, mis en valeur les différentes épopeées et résis-

tances populaires menées dans le Sud du pays et leur contribution au renforcement de l'unité et de la cohésion nationales, face à la puissance coloniale.

M. Mebarek Kedida, enseignant au centre universitaire de Tamanrasset, a, de son côté, mis en exergue le ferme rejet du colonialisme manifesté par la population locale, à travers notamment les batailles héroïques menées dans la région, dont celles de Tit et Almen, en 1901 et 1905 respectivement, avant de dénoncer les exactions tellement odieuses perpétrées à l'encontre de la population du Sahara et de l'environnement, qu'elles sont considérées comme des crimes contre l'humanité. Le directeur régional de la communication et de l'information à la

VI^e RM, le colonel Lamine Gherbi, a souligné, dans son intervention, la nécessité d'approfondir les recherches de sorte à permettre une étude académique de l'important fond documentaire traitant des résistances populaires, avant d'appeler à poursuivre l'enregistrement des témoignages vivants en tant que source essentielle d'écriture de l'Histoire.

Organisée à la maison de la culture de Tamanrasset, la rencontre a regroupé des cadres de la VI^e RM, des moudjahidine et notables de la région, ainsi que des chercheurs en histoire. Les participants ont salué ce type d'initiatives visant à dépoussiérer et à valoriser des pans de l'Histoire nationale.

APS